LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 1 Saint-Boniface, du 11 avril au 17 avril 1986

VOS RENDEZ-VOUS



Honneur aux sensibilisateurs

Le Comité centenaire Louis Riel 1985 a organisé samedi 5 une soirée de reconnaissance pour remercier groupes et individus qui ont aidé à sensibiliser la population aux Métis et au Père du Manitoba. Parmi les artisans du succès des activités mises sur pied en 85, on remarque: Réal Bérard, Marcien Ferland, Aurèle Desaulniers, Paul Graveline et Ronald Valois. VOIR PAGE 6.

NOUVELLES RÉGIONALES

À Sainte-Rose-du-Lac, Oscar Archambault vient de fêter son 102e anniversaire.

Les nouvelles des centres francophones commencent en page 14.

- AMÉNAGEMENT
- DÉVELOPPEMENT
- MOT DES RÉSIDANTS

Les enjeux pour Saint-Boniface expliqués

POINT de CONTACTS

Le dossier en page 23.

Revoilà Terre à Terre

Comme nous vous l'avions promis en décembre, la chronique Terre à Terre reprend.

Dès la semaine prochaine, avec l'aide de **Gabrielle et Lévis Courchaine** de Saint-Adolphe, nos deux conseillers terre à terre, nous nous concentrerons plus particulièrement sur la culture des potagers et des parterres.

En attendant, puisque nos conseillers (*et nous aussi!*) sont curieux de savoir quelles questions en matière de jardinage vous préoccupent le plus, **pourquoi ne pas les noter sur un bout de papier et les faire parvenir aux bureaux de La Liberté?** (*C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4*)

On pourra sans doute incorporer ces questions aux chroniques de cette année.

VOIR LE SPÉCIAL AGRICOLE PAGE 11

Capable ou pas capable?



Bernard BOCQUEL

À LA DEUX

Quand les députés vont se retrouver en Chambre le 8 mai, ils vont faire l'histoire. Car pour la première fois, la session sera bilingue dès le début, conformément aux obligations constitutionnelles du Manitoba. Mais pour l'instant, tout le monde n'est pas convaincu que la province va pouvoir respecter ses obligations.

Reprenons le gros de l'histoire par le début. Le 13 juin 1985, la Cour suprême du Canada déclare que les lois unilingues anglaises sont anticonstitutionnelles. Toutefois, elle ajoute que les lois resteront valides pour un temps, de façon à éviter le chaos juridique. Le 4 novembre 1985, la Cour suprême rend une ordonnance sur les délais de traduction, fruit de négociations entre les 7 parties impliquées (1). Sans entrer dans tous les détails, la Cour suprême ordonne deux choses:

1 - La province a trois ans (*jusqu'au 31 décembre 1988*) pour traduire toutes les lois de la codification permanente (*environ 450 lois d'intérêt public*); les règlements d'application des lois; et les règles de procédure des tribunaux judiciaires et administratifs.

2 - La province a cinq ans (*jusqu'au 31 décembre 1990*) pour traduire "toutes les autres lois du Manitoba" (*des lois essentiellement désuètes; qui occupent un volume au moins dix fois supérieur à la codification permanente*).

Pour Me Guy Jourdain, le directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc (2), ces lois désuètes "étaient l'instrument de négociation par excellence pour obtenir une modification constitutionnelle garantissant des services en français. Mais l'ordonnance de la Cour suprême est suffisamment vague pour permettre au gouvernement provincial de tenter de se soustraire à certaines de ses obligations."

Le directeur de la section de droit constitutionnel de la province, Stuart Whitley, est convaincu du contraire. Il explique que le personnel en place (*qui devrait continuer à s'étoffer*) va absorber tout le travail quotidien de traduction. Toutes les autres traductions seront envoyées "à des centres-satellites, à l'extérieur de la province". Il ajoute que dès le début de la session, les lois seront publiées sur deux colonnes. Un ajustement technique, clairement prévu dans l'ordonnance de la Cour suprême, qui n'est cependant pas encore entré en vigueur.

Perdu l'arme

Stuart Whitley tient à souligner que "indépendamment de ce qui est arrivé dans le passé, les responsables gouvernementaux agissent de bonne foi pour se conformer à l'esprit de la loi, et non seulement à la lettre de la loi".

Toutefois, si la province ne respectait pas les délais prévus, que préconiserait Me Guy Jourdain? "Il faudrait retourner, dans les plus brefs délais, à la Cour suprême pour lui faire constater le peu de progrès accompli et lui demander d'imposer un échéancier beaucoup plus strict et précis. Même si la Cour n'était pas prête à imposer un tel échéancier, au moins tous les faits seront au dossier".

Chose certaine pour l'instant, les juristes de la province sont en train de s'organiser pour mettre de l'ordre dans toute une jungle de lois, histoire de rationaliser le système en place. Si un jour cela amène les juristes à rédiger des lois plus claires, on finira peut-être par remercier les francophones.

Pour appuyer son commentaire, Me Jourdain note que le sous-procureur général, Tanner Elton, recherche deux avocats pour faire une analyse "de toutes les lois privées, les lois d'intérêt public non-consolidées et les lois municipales afin d'établir si elle doivent être traduites" (3). La province veut plutôt dépenser temps et argent pour améliorer les lois en usage plutôt que les lois périmées.



Me Guy Jourdain: le directeur de l'Institut Joseph Dubuc

Mais il reste, aux yeux de Guy Jourdain, "qu'on a perdu cette arme de négociation fantastique: les lois désuètes". De son côté, le président de la Société franco-manitobaine, Réal Sabourin, estime que le paquet de lois et règlements à traduire d'ici le 31 décembre 1988 constitue "le nouveau marteau. Je pense que ça devient un marteau assez puissant. Il est clair que la SFM fait un monitoring précis. Je ne pense pas qu'on pourra nous jouer une patte".

Le point sur le bilinguisme manitobain

Que veut obtenir la SFM? "Une planification globale à l'intérieur du gouvernement et de sa machinerie pour la livraison de services en français." D'ici combien de temps? "On espère à l'intérieur de la première année du nouveau mandat du gouvernement".

Mais avant même de parler de services en français, il va être intéressant de voir si le Palais législatif peut fonctionner dans les deux langues. (*Rappelons-le, toutes les nouvelles lois doivent être publiées simultanément dans les deux langues avec, sur chaque page, une colonne en français, l'autre en anglais*).

Le directeur de l'Institut Joseph Dubuc pense que la province "n'a pas les ressources humaines nécessaires pour traduire les lois qui seront déposées au cours de la nouvelle session; les règlements qui seront publiés hebdomadairement dans la gazette; les procès verbaux de la Chambre ainsi que l'ordre du jour. Alors à plus forte raison, ils sont incapables de s'occuper du rattrapage".

(1) Les 7 parties sont: les gouvernements du Canada, Manitoba, Québec; Roger Bilodeau; la Société franco-manitobaine; la Fédération des francophones hors Québec; Alliance Québec (la "SFM" des Anglo-Québécois).

(2) L'Institut Joseph-Dubuc est notamment un centre de ressources pour les juristes manitobains.

(3) Dans une offre d'emploi destinée "à tous les membres du Barreau du Manitoba", datée du 27 janvier 1986.

Lettres à LA LIBERTÉ

Le bilinguisme de principe et un monolinguisme de fait

M. le rédacteur,

M. Yantay S. Tsai, président du "Manitoba Intercultural Council", prétend rectifier des erreurs et idées confuses contenues dans la lettre de la Société canadienne du français à l'université intitulée: "Le multiculturalisme opposé au bilinguisme". Dans cette lettre, M. de Leyssac avait démontré qu'une fois de plus une organisation à caractère provincial s'abstient de réserver à l'une des deux langues officielles de la province et du pays, soit le français, la place qui lui revient de droit.

La lettre de M. Tsai souligne que les communautés "ethno-culturelles" qu'il représente peuvent apporter leur soutien à un "groupe particulier" et, qu'en septembre 1983, elles l'ont fait en appuyant fortement la communauté francophone. Il me semble qu'il y a confusion. Cela sous-entend que pour les autres groupes ethniques du Manitoba, la communauté francophone est un autre groupe particulier avec ses intérêts particuliers.

Mais, l'enjeu est beaucoup plus important que cela; il s'agit de la reconnaissance de l'égalité du français et de l'anglais dans tous les aspects de la vie politique du Manitoba. Car les Franco-Manitobains représentent non seulement leur communauté, mais aussi l'ensemble de l'autre nation fondatrice du Canada d'abord et du Manitoba ensuite, nation dont on a trop longtemps limité les conditions d'existence dans l'Ouest en ignorant ses droits fondamentaux et en asphyxiant ses institutions. C'est ce qui fait des Canadiens français un groupe unique et différent des autres groupes ethniques du Manitoba.

M. Tsai affirme que son organisation reconnaît que la province du Manitoba est officiellement bilingue en citant le règlement administratif de son conseil. Mais au "Manitoba Intercultural Council", malgré la lettre de M. Tsai traduite en français pour lui permettre de répliquer, il faut bien admettre que personne ne peut s'adresser au public en français et que les débats et comptes rendus se font uniquement en anglais.

Reconnaître le statut bilingue de la Constitution manitobaine suffit peut-être pour la forme, mais pour en faire une réalité, il faut mettre en pratique ce bilinguisme dans tous les organismes provinciaux et particulièrement lorsqu'ils ont, comme celui-ci, un caractère politique.

Sinon ces grandes déclarations ressemblent trop à des paroles creuses de politicien ménageant la chèvre et le chou en feignant l'accord mais en ne faisant rien. Soyons honnêtes, le bilinguisme de principe sans application concrète ne sera jamais rien d'autre qu'un monolinguisme de fait. Si c'est ce que veut le "Manitoba Intercultural Council", qu'il le dise franchement!

Pierre Richard
Winnipeg
le 3 avril 1986

Un projet de la LFC

M. le rédacteur,

Dans l'article paru dans La Liberté du 7 mars 1986, "Les Riel tel père, telle fille" au troisième paragraphe, on devrait lire: "France Lemay et Cécile Bahuaud, pour le livre Femmes de chez-nous, **projet** de La Ligue féminine catholique du Manitoba Inc.

L'exécutif diocésain de
La Ligue féminine catholique
du Manitoba Inc.
Saint-Boniface
le 1er avril 1986



En français la Baie

Monsieur C.W. Evans
Président
La Baie

La Société franco-manitobaine, l'organisme porte-parole de la population manitobaine d'expression française, tient à féliciter La Baie pour l'utilisation de la langue française dans le matériel publicitaire que vous distribuez au Manitoba.

Le format bilingue du livret de coupons que vous avez distribué en février dernier a suscité de nombreux commentaires favorables à votre égard dans notre communauté. Il va sans dire qu'un tel geste manifeste une grande sensibilité aux droits de la minorité de langue officielle au Manitoba et nous encourageons fortement tous les francophones à faire affaire davantage à La Baie.

C'est grâce à des initiatives comme celle-là que nous pourrons un jour concrétiser notre vision d'une nation bilingue.

Réal Sabourin
Président
La Société franco-manitobaine
le 1er avril 1986

LA LIBERTÉ
Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée
Le journale de l'année de
APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD, Denis ST. JEAN
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe No 0477

CBWFT et CKSB: l'essentiel sera préservé

Le budget de CBC-Radio-Canada est à court de 48 millions de $ pour 86-87. Mais les amateurs de CBWFT et CKSB ne devraient pas avoir à se plaindre.

Pour CBC-Radio-Canada au Manitoba, cela veut dire qu'il va manquer 700 000$ au budget 86-87 par rapport à 85-86. "On travaille de très près avec les anglais, on dépend des services anglais, on va partager les coupures. Environ le tiers" explique le grand patron de Radio-Canada au Manitoba, Gilbert Teffaine.

Cependant, en ce qui a trait aux programmations de la radio et la télé françaises, "l'essentiel est préservé. Par contre, on aura moins de flexibilité au niveau des émissions spéciales. C'était déjà serré. Il faut encore une fois demander aux artisans de faire plus et mieux avec moins. Et croyez-moi, ils se dépensent".

Gilbert Teffaine précise que "tous les efforts possibles seront faits pour minimiser au maximum les pertes d'emplois. L'année prochaine, le gouvernement fédéral entend réduire la masse salariale des sociétés de la Couronne. On est rendu presque à la corde. Si on continue de gruger, à un moment, il n'y aura plus de corde".

Radio-Canada serre la ceinture

Le patron de Radio-Canada au Manitoba "espère que la commission Caplan-Sauvageau aura quelque chose de favorable à dire au sujet des services rendus aux minorités linguistiques hors Québec." Le groupe de travail Caplan-Sauvageau devrait bientôt donner des recommandations sur le mandat de la Société d'État.

Gilbert Teffaine croit que "si Radio-Canada arrête de faire de la radio et de la télé au Manitoba, personne d'autre ne va en faire". Toutefois, il est "convaincu que les francophones sentent le besoin des services de la Société. Ils reconnaissent la valeur des services rendus".



Pierre Chevrier, l'animateur du Ce Soir. Gilbert Teffaine, le patron de Radio-Canada, veut continuer à informer la population dans sa langue.

"Je souhaite que nous pourront continuer à bien refléter ce qui se passe dans notre communauté. Continuer à informer la population dans sa langue pour lui dire voici ce qui s'est passé au Manitoba. Continuer aussi à faire voir aux Franco-Manitobains les talents qui existent chez eux".

Pour la simple reconduction des services, le budget de CBC-Radio-Canada aurait dû être de l'ordre de 1 milliard 161 millions de $ en 86-87. La direction de la Société d'État avait indiqué au gouvernement qu'il manquerait 70 millions. Le Conseil du trésor a accordé une rallonge de 22 millions. (*70 - 22 = 48 millions*).

Pour le président de Radio-Canada, Pierre Juneau, ce manque à gagner de 48 millions s'explique de deux façons: "par les répercussions financières immédiates et différées des mesures d'austérité du gouvernement et par des facteurs généraux comme l'inflation et la dévaluation du dollar, cette dernière contribuant à la hausse du coût des émissions achetées à l'étranger".

Les réductions de la Société comprendront l'abolition d'environ 350 postes, dont une centaine résultant de mises à pied. Il y aura suppession de 45 heures de production canadienne au réseau français de télé et 77 heures au réseau anglais. (*Il y aura moins d'épisodes de Poivre et Sel; La clé des champs, L'agent fait le bonheur et Paul, Marie et les enfants.*).

Le président de Radio-Canada affirme avoir amélioré la gestion financière. Il a ajouté que "La Société est maintenant plus convaincue que jamais de la nécessité de trouver une solution à son problème de financement à long terme".

Bernard BOCQUEL

LES AUDITIONS MÈNENT AU CM2

"C'est à répéter l'an prochain" a décidé le directeur artistique du Cercle Molière après la tenue d'auditions la semaine passée.

Neuf personnes se sont présentées. "C'est mieux que dans le passé. Il y a certainement un intérêt à venir jouer au théâtre, à participer au Cercle Molière, car c'est un des seuls débouchés en fin de compte", commente Roland Mahé (*Lors des dernières auditions du Cercle voilà quelques années, une ou deux personnes se sont présentées*).

Le tiers des personnes venait du rural; leur âge variait entre 14 et 40 ans. "Il y avait un bon mélange hommes/femmes/jeunes. Aussi, le français était bon. Toutes les personnes qui ont participé aux auditions seront invitées au CM, pour qu'on puisse voir dans quel aspect du théâtre diriger leur intérêt."

Le CM2, prévu cette année fin mai ou début juin, permet à des amateurs de théâtre de faire leurs premières armes. Soit sur les planches ou dans les coulisses. "Jouer n'est pas tout ce qu'il y a à faire au théâtre, note Roland Mahé. Bien des gens découvrent l'arrière-scène: la régie, les décors, la technique..."

"Il y a aussi les gens qui sont découragés par le temps qu'il faut pour obtenir des rôles importants. Il faut commencer par de petits rôles, pour ensuite, avec de l'expérience, prendre des rôles plus importants."

Bernard BOCQUEL

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Livre premier

Léonie

Août 1985. Léonie Lambert et sa petite dernière, Marguerite, se retrouvent seules dans la cuisine. Au fil de la conversation, Léonie implore sa plus jeune fille de l'aider à retrouver Gabriel, le plus vieux des garçons, qui a quitté le foyer il y a quinze ans, pour lui faire part de la mort accidentelle de son père, Louis Lambert, le jour précédent.

C'est drôle des fois comment on sous-estime ses parents, pensa Marguerite. C'est drôle comme on ne se rend pas compte que ce sont des personnes comme toutes les autres, avec leurs forces et leurs faiblesses, avec leurs besoins d'être compris. En deux mots, des personnes qui peuvent être blessées aussi facilement qu'elles peuvent blesser.

En fixant sa mère de son regard, Marguerite ne put s'empêcher d'en vouloir à Léonie Lambert. Après tout, c'était tout à fait injuste que, elle, Marguerite, devrait venir à l'aide de sa mère. C'était plutôt le contraire. C'était elle, la petite Maggie, qui devrait être capable de trouver un appui chez sa mère, lorsque, elle, Maggie, en a besoin. Et non de l'autre façon.

D'ailleurs, c'était toujours comme ça que ça avait fonctionné chez les Lambert. Jamais les enfants n'avaient été mis au courant des problèmes qui auraient pu exister entre les parents, si problèmes il y aurait eu. Marguerite se souvenait d'une fois seulement où Louis Lambert avait fait pleurer son épouse devant les enfants.

Elle n'avait jamais connu le fond de l'histoire. Tout ce dont elle se souvenait, c'était que les enfants étaient tous à la table pour le souper. Louis avait fait des reproches à sa femme sur un ton qui ne laissait aucune possibilité de réplique. Léonie avait fondu en larmes. Un silence pénible avait pesé dans la cuisine ordinairement gaie des Lambert. Presque à l'unisson, les enfants avaient baissé la tête, fixant leur regard sur leurs assiette.

Marguerite avait haï son père cet instant-là. De quel droit avait-il fait pleurer sa mère. De quel droit venait-il bouleverser la vie placide, sans inquiétude. De quel droit se transformait-il de père souriant en bourreau de sa mère. Marguerite avait souhaité sa mort ce soir-là.

Le lendemain, tout avait été oublié. Ni excuses, ni regrets n'avaient été échangés entre époux et épouse. Du moins, pas devant les enfants. C'était comme si le fâcheux incident du soir d'avant ne s'était jamais produit. Louis avait embrassé sa femme le matin avant de partir à l'ouvrage. Comme il le faisait chaque matin. Et chaque soir lorsqu'il rentrait.

C'tait quelque chose qui ne gênait pas Léonie et Louis Lambert. Ils ne s'étaient jamais cachés lorsqu'ils échangeaient des marques d'affection. C'était peut-être ça qui avait été la cause de son bouleversement (ce fameux il y a tellement longtemps), constata soudainement, Marguerite, femme.

Ce dont les six enfants Lambert avaient été les témoins n'était qu'un côté de la médaille. Ses parents s'aimaient, il n'y avait pas de doute. Il n'y avait aucune honte à exprimer ces sentiments-là devant les enfants, aucune fausse pudeur à témoigner de cet amour en échangeant quotidiennement des gages d'affection.

Mais l'équation n'était pas complète. Il manquait tout l'élément de discorde. Ce n'est pas possible que deux personnes s'entendent sur tous les points, tout le temps. Pourtant, c'était ça des parents, avait toujours conclu Maggie, petite fille.

Et une mère, ce n'était pas quelqu'un qui exprimait sa peine et son angoisse. Une mère, ce n'était pas une personne qui suppliait sa fille de venir à son aide. Une mère, ce n'était pas quelqu'un qui pouvait se sentir impuissant, qui pouvait s'admettre vaincu. Une mère, sa mère, n'avait pas le droit de venir bouleverser sa vie.

Malgré ses sentiments, malgré son souhait de faire marche arrière, de retrouver la quiétude de ses beaux jours de petite fille, Marguerite ne put s'empêcher de constater qu'il serait possible d'aimer Léonie comme personne, qu'elle voulait connaître la femme qui avait toujours été sa mère seulement.

— Ne t'inquiète pas, Mam, répondit d'un ton rassurant Marguerite. On va retrouver Gabriel...

(À suivre)

Surveillez le moral de vos enfants

L'adolescence est une période difficile dans la vie de tout individu. Certains franchissent cette étape sans dommage, d'autres la vivent beaucoup plus mal et risquent d'en supporter les conséquences toute leur vie.



Stéphane JARRE

SANTÉ

Il faut donc accorder beaucoup d'attention au moral de ses enfants quand ils traversent cette période-là. Le docteur André Boisjoli, psychiatre, vous permet de mieux comprendre leurs problèmes.

Pourquoi l'adolescence constitue un cap difficile à franchir?

C'est le moment où les jeunes se détachent de leur enfance et de leurs parents, où ils se rendent compte qu'ils vont perdre leur support et devoir établir un nouveau type de relations avec eux. Ils ne savent pas comment aborder le présent et l'avenir.

À quoi reconnaît-on un enfant dépressif?

Toute tristesse n'est pas nécessairement le signe d'une dépression. En revanche, si l'adolescent s'isole, perd tout intérêt vis-à-vis de ce qu'il aimait faire, s'il fait des choses contraires à son caractère, s'il est toujours de mauvaise humeur, cela peut être un signe. C'est encore plus évident s'il cesse de manger, s'il parle de suicide et qu'il n'a pas d'espoir.

Faut-il prêter attention aux jeunes s'ils parlent de suicide?

Tout adolescent qui en parle doit être pris sérieux. Car le simple fait de l'évoquer montre qu'il y a un problème. La plupart des gens qui mettent fin à leurs jours en ont parlé avant, à des amis, à leurs parents, leurs médecins ou leurs professeurs.

Que peut faire l'entourage de l'adolescent dans une telle situation?

Plutôt que de se sentir coupables, les parents doivent réfléchir au malaise de leur enfant. Il est préférable qu'ils adoptent un comportement qui contribue à son développement.

S'ils l'entourent d'une surprotection, ils risquent de lui enlever toutes ses capacités d'adaptation. S'ils se fâchent et le punissent, ils peuvent agraver son mal de vivre.

Comment l'adolescent peut-il surmonter ses difficultés?

Quelquefois, il peut s'en sortir tout seul ou avec l'aide de ses ami(e)s. Mais il peut conserver une attitude négative vis-à-vis de lui-même et de son environnement. Et s'il est mal guéri, les difficultés reviennent plus tard, dans le mariage par exemple.

Il peut également consulter un psychiatre qui l'aidera à trouver une solution, surtout lorsque l'adolescent reconnaît qu'il a un problème et qu'il est prêt à l'identifier.

À quel moment les adolescents viennent-ils vous consulter?

Souvent, c'est avant une période d'examen, quand les parents se rendent compte que leur enfant ne réussit pas à l'école. Ou pendant les vacances, quand la pression est moins forte et que l'adolescent est plus disponible.

Combien de temps durent les séances?

Le temps qu'il faut, c'est-à-dire très variable. Dans certains cas un entretien d'une heure peut suffire. D'autres fois, cela peut durer des années, tout dépend du bagage de problèmes et d'émotionnalité refoulé.

Santé en bref

Dentistes - En avril, les dentistes déclarent la guerre à la plaque dentaire. Ils lancent une campagne de sensibilisation sur le thème "avoir de bonnes dents, c'est bon pour la vie".

L'Association dentaire manitobaine (Manitoba Dental Association) ouvrira un stand d'information dans le Mall de Saint-Vital, du 14 au 19 avril.*

Des professionnels se tiendront à la disposition du public pour répondre à vos questions et vous donner des conseils d'hygiène dentaire. Certains visiteurs pourront même faire examiner leurs dents par un spécialiste.

** Manitoba Dental Association: 942-5211*

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

Maintenant, des gens cherchent des preuves qu'ils sont Métis

Spontanément, les applaudissements ont redoublé lorsque le nom de Ronald Valois a été prononcé par le président du Comité centenaire Louis Riel à la soirée de remerciements samedi 5 avril. Et pour cause.

Car Ronald Valois a été une des forces motrices qui a embarqué tant de personnes et d'organisations à célébrer le centenaire de la mort du fondateur du Manitoba. Il veut cependant nuancer: "L'objectif était de mieux faire connaître Riel et sa contribution, pour qu'il n'y ait plus de doutes sur qui il est et ce qu'il a accompli. Cette animation provinciale, c'était une affaire d'équipe."

Une affaire d'équipe qui a commencé au mois de décembre... 1982, avec la formation d'un comité provisoire, sous-comité de l'Union nationale métisse de Saint-Joseph. Président: Ronald Valois, vice-président: Georges Forest.

Le 16 novembre 83, une nouvelle étape est franchie: le grand public est invité à s'impliquer. "L'Union nationale avait compris la nécessité d'élargir le mouvement. Un comité permanent a été mis sur pied". (*Président: Aurèle Désaulniers; vice-président: Henri Lambert; trésorier: Ronald Valois; conseillers: Jacques Forest, Jean Allard, Jacqueline Fortier, l'abbé Pierre Gagné et Gérard Hamel*).

Ému

"On s'est mis à rencontrer les organismes afin de les sensibiliser, de les encourager à incorporer du spécial dans leur programmation, donc de prévoir des budgets. C'est pour ça qu'il était important de s'y prendre longtemps à l'avance." Ronald Valois estime que ces initiatives "ont motivé aussi la Manitoba Metis Federation. Notre exemple leur a fait faire des choses importantes, comme le Pavillon Métis à Folklorama".



Ronald Valois. Pourquoi il a fallu s'y prendre de bonne heure.

Parmi les excellents souvenirs du professeur de Saint-Pierre-Jolys figure en bonne place un chèque de 500$ de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. "Ça m'a ému. Ils étaient les premiers à nous verser de l'argent. C'était un encouragement tangible qui nous a énormément aidé. Ça nous a permis de vraiment nous lancer".

Pour Ronald Valois, le bilan des activités organisées en 1985 est très positif. "La contribution des Métis comme pionniers de l'Ouest a été soulignée. Ces gens ont été valorisés. Certains étaient gênés de dire qu'ils étaient Métis. Maintenant, des gens cherchent des preuves qu'ils sont Métis."

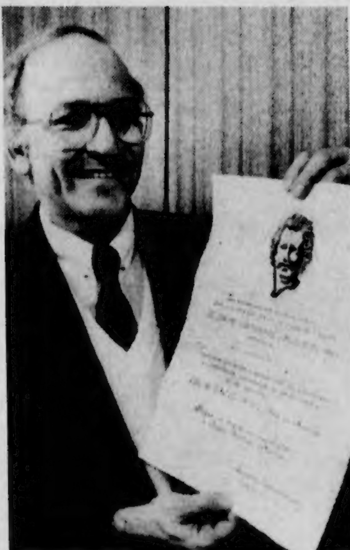
"Il y a aussi l'apport culturel des Métis qui a été mis en valeur. L'idée, c'était de rendre cette culture plus vivante, de faire ressortir le talent musical. Ça s'est fait. Mais pas autant qu'on aurait voulu".

Somme toute, Ronald Valois pense que "la population francophone et anglophone commence à voir Riel d'une façon plus positive. L'image que les Manitobains et les Canadiens ont de Riel s'est améliorée. C'est ça qu'on voulait faire. On a l'espoir que l'histoire écrite à partir de maintenant va reconnaître Riel pour ce qu'il était."

La dernière assemblée annuelle du Comité centenaire aura lieu le 8 mai. Il reste un gros projet à réaliser: l'érection d'un monument Riel. Il semblerait qu'il y aura deux nouveaux monuments. L'un s'élèverait dans les East Yards (*coût: quelque 300 000$);* l'autre devant le musée de Saint-Boniface (*le Comité à environ 10 000$ de côté pour ce projet*).

Bernard BOCQUEL

Un parchemin pour La Liberté



"En reconnaissance du dévouement dont vous avez fait preuve au cours de l'année, le Comité centenaire Louis Riel 1985 remercie La Liberté. Vous avez participé à sensibiliser les Canadiens à l'importante contribution du peuple métis et de son chef, Louis David Riel, Père du Manitoba" peut-on lire sur le parchemin que tient Gilbert Sabourin, le président de Presse-Ouest, la société éditrice de La Liberté. Le Comité a apprécié la publication de Au temps de la Prairie dans le journal.

D'autres groupes ont été félicités lors d'une soirée de remerciements samedi 5 avril: Le Secrétariat d'État, la Société franco-manitobaine, la Société historique de Saint-Boniface, le Club Richelieu, la Maison Riel, le Conseil jeunesse provincial, l'Union nationale métisse, le Centre culturel franco-manitobain, le Comité Riel-Ritchot, la Manitoba Metis Federation, la Fédération des caisses populaires, le Collège Saint-Boniface, le Bureau de l'éducation française, les Danseurs de la Rivière Rouge, le Festival du Voyageur, la direction des Ressources éducatives françaises, les Éditions des plaines, Les Éditions du Blé, le Musée de Saint-Boniface, la famille Riel, la Ville de Winnipeg, la paroisse Cathédrale, la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, le Collège Louis-Riel, Folle Avoine, CKSB, Parc Canada, CBWFT, Francofonds et la Province du Manitoba.

Les individus qui ont été honorés sont: Michelle Boulet, Madeleine Laroche, Cécile Mulaire, Gilles Rhéaume, Monseigneur Hacault, Adrien Moquin, Marcien Ferland, Alice Labelle, Georges Forest, Réal Bérard, Diane Paiement, Gérard Freynet, Henri Létourneau, Auguste Vermette, Thérèse Pilotte, Aurèle Desaulniers, Ronald Valois, Henri Lambert, Jean Allard, Jacques Forest, Gérard Hamel, le père Dominique Kerbrat, l'abbé Pierre Gagné, Jacqueline Fortier, Michel Lamarche, Lucille Cenerini, Noélie Pelletier et Paul Graveline.

Il faudra attendre mars 87 pour revivre le temps de la Prairie

L'épopée des Métis, racontée par Auguste Vermette, recueillie par Marcien Ferland, a commencé début février 85 dans La Liberté. Le feuilleton de la Prairie prend fin cette semaine avec un hommage de Marcien Ferland au fier Métis, né le 9 février 1891 à Saint-Pierre Jolys.

L'ancien chef de chorale des Intrépides a rencontré Auguste Vermette voilà cinq ans, pour entendre des chansons à répondre. Et puis au fil des rencontres, le nonagénaire a commencé à parler de chasse aux bisons, du temps de la Prairie. "C'est comme ça que j'ai embarqué dans son histoire..." note Marcien Ferland.

"La chronique Au temps de la Prairie, c'est une foule de détails que je réunis depuis 1981. Il y a eu un gros travail d'édition. Mais j'ai trouvé ça tellement emballant! Je sentais qu'il était nécessaire que l'histoire des Métis soit racontée par les Métis".

"Au début, confesse-t-il, j'ai songé à remanier la langue utilisée. Mais la tentation n'a pas duré longtemps! C'est tellement poétique"

Quand il parle du temps de la Prairie, Marcien Ferland s'anime facilement. Comme d'ailleurs bon nombre de lectrices et lecteurs de **La Liberté**. Les commentaires favorables n'ont pas manqué. "Une personne avertie m'a dit un jour: *tire de ce bonhomme tout ce que tu peux! C'est une mine de renseignement!* Une bonne trentaine de personnes m'ont dit: *il faut que ce soit publié en livre!*"

Un ballet

Eh bien que ces gens sachent qu'une telle publication "est un projet très possible". Mais ce qui préoccupe maintenant au premier chef l'ancien *Intrépide*, c'est la mise sur pied de la tragédie **Au temps de la Prairie**, Il s'agit d'une véritable superproduction (*qui ne se souvient pas des Batteux en 1981?*) prévue pour mars 87 au Centre culturel franco-manitobain.

"Ce sera l'histoire d'une société, la société métisse. Ainsi que l'histoire de la fondation du Manitoba. Un ballet et un film sur la chasse aux bisons seront intégrés dans la pièce. Il y aura très peu de musique". Les rôles métis seront interprétés par des Métis. La troupe qui monte la tragédie s'appelle, noblesse oblige, Le théâtre de la Prairie. Plusieurs organismes s'impliquent dans cette production.



Lors du lancement de Au temps de la Prairie dans La Liberté, Auguste Vermette, cette exceptionnelle mémoire de l'histoire métisse, avait glissé: "J'ai l'impression que si ces faits-là sont rapportés dans La Liberté, il n'y aura pas de démenti..."

Marcien Ferland tient à souligner la part d'Auguste Vermette dans cette création. "Une grande partie de l'inspiration de la pièce me vient de Monsieur Vermette."

Auguste Vermette, (*neveu par alliance de Louis Riel*), grâce à une mémoire peu commune, a su transmettre, fidèle à la tradition orale, les histoires racontées par son père, qui a vécu avec Riel la fondation du Manitoba.

"J'ai puisé à la source la plus près des événements, note Marcien Ferland. L'auteur remarquait, lors du lancement de la chronique dans La Liberté: "Quand j'écoute Monsieur Vermette, j'ai confiance que c'est la vérité. Car s'il ne connaît pas la réponse à une question, il dit tout simplement: *je ne sais pas*. J'ai conscience d'aller chercher une vérité historique pas mal solide".

Alors tout naturellement, Marcien Ferland a tenu à rendre un hommage appuyé à Auguste Vermette. Les lectrices et lecteurs fidèles de Au temps de la Prairie, sans nul doute, se joignent à lui.

Bernard BOCQUEL



Monsieur Auguste Vermette,

Pendant les très nombreux entretiens que nous avons eus depuis l'automne 1981, vous avez fait miroiter devant nos yeux, différents aspects de l'identité métisse, et vous m'avez raconté, en pièces détachées, l'histoire des Métis de la Rivière-Rouge, l'histoire du Manitoba et les prouesses de deux héros de taille: Louis Riel et Mgr Ritchot.

Quatre ans plus tard, vous avez gracieusement accepté de partager avec les lecteurs de La Liberté, les témoignages de votre père, Toussaint Vermette, ainsi que les vôtres.

Au cours des quatorze mois qu'a duré votre chronique "Au temps de la Prairie", vous nous avez aidés à comprendre que c'est grâce à la détermination et à la sagacité d'un Riel, que c'est grâce aussi à la perspicacité d'un Ritchot si les Métis ont eu gain de cause en 1870 et qu'ils ont réussi à se doter d'une province dont l'existence même repose sur les droits les plus fondamentaux des peuples civilisés; que c'est grâce enfin à ces mêmes Riel et Ritchot et aux Métis de la Rivière-Rouge si les Franco-Manitobains d'aujourd'hui disposent d'un article 23 et qu'ils ont le droit constitutionnel de s'épanouir en français.

Votre chronique aura sans doute été pour plusieurs, l'occasion de faire amende honorable au peuple métis après l'avoir si injustement méprisé; pour certains, elle aura servi à rétablir et à asseoir une vérité encore trop généralement méconnue, soit celle du rôle primordial que la nation métisse a joué au Manitoba en tant que gardienne et championne de nos droits fondamentaux; et pour d'autres encore, l'épopée de la Rivière-Rouge aura pu fournir un exemple édifiant de la victoire du droit sur l'injustice - une des pages les plus glorieuses de l'histoire de l'Ouest.

De séduisantes couleurs

À l'encontre des livres d'histoire de tout acabit, les héros métis retrouvaient, sur vos lèvres, leurs dimensions humaines par le truchement de votre style tout empreint de réalisme. Je pense par exemple au jeune et ardent Riel qu'on retrouve à l'aube des arpentages "après bûcher du bois" parce que "sa mère voulait faire de la galette"... Et que dire encore de votre discours que vous émailliez sans cesse des séduisantes couleurs de la Rivière-Rouge: "se faire embicheter", "un mois de mai écourtiché", "son barda", "il rebichait", "ils onvaient" et combien d'autres joyaux antiques, sans oublier les "icite" que vous mettiez spontanément dans la bouche de Mgr Taché.

Vos inépuisables souvenirs de l'histoire du peuple métis et de ses coutumes méritent désormais d'être consignés dans la littérature populaire du Manitoba, ce Manitoba que vos aïeux ont forgé au prix de leur courage et de leurs convictions.

Vous aurez été un héraut moderne des plus éloquents du peuple métis et de son chef en proclamant de votre humble chambre, les hauts-faits d'un des plus grands Canadiens de notre histore.

Je peux vous assurer que vous avez contribué à raviver la fierté métisse là où elle pouvait s'étioler en comblant, par le biais de La Liberté, un fossé entre Métis et non-Métis et en léguant à la postérité tout entière, toujours avec la plus grande sincérité, une partie essentielle de son patrimoine historique et culturel.

Je viens enfin saluer en votre personne, un patriote, un témoin et un ambassadeur du peuple métis, ainsi qu'un informateur de première frappe en matière d'histoire de l'Ouest et d'ethnographie, et je vous prie de bien vouloir agréer, M. Vermette, mes sentiments de reconnaissance, d'admiration et de profonde amitié filiale.

Marcien Ferland

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat — notaire

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2
Tél.: (204) 237-3155



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baragar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

Austin M. Algée
Avocat-notaire
Wilder, Wilder & Langtry
1500, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3
Tél.: (204)947-1456
"Fier d'offrir les services dans votre langue".

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSUREURS

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955



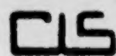
233-7760 233-7351

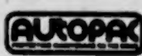
MAURICE-E. SABOURIN LTD

195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle





COMPTABLES AGRÉÉS

H.A. MAGNE
Comptable agréé

Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers &Lybrand comptables agréés

Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne

Optométriste

212, avenue Regent ouest

Sur rendez-vous seulement

Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette
propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

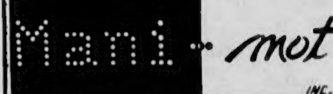
TRADUCTEURS AGRÉÉS

Association des traducteurs et interprètes du Manitoba

(ATIM)

Tél.: 233-1757

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5



Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!

*Pour des recommandations précises, appelez-moi au **237-4823**.*

Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

*à votre service au **237-4823***

David McNair

Comptables en management accredites

Robert & Company
ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

MÉTIERS

FTD

Park Florist

400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.

256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)

Tél.:
255-0260
Michael Guertin

ISOLEZ VOTRE MAISON?
Embauchez des spécialistes
237-3247
EMOND Roofing & Siding Co. Ltd.
pour votre évaluation gratuite, sans aucune obligation.
540, rue Archibald
Conscencieux, absolument compétents

Desseins autodictates

Claude Perreault est de ceux qui tentent de se frayer leur chemin tout seul. À vingt ans, il quittait sa petite paroisse tranquille de Sainte-Anne-des-Chênes pour le tintamarre de Vancouver. Et c'est là, à l'ouest des Rocheuses, qu'il a su mener son ambition à bonne fin.

Nous étions seuls dans la grande salle d'exposition, braqués devant **L'orage**, un tableau de dimension prodigieuse, illustrant un champ d'aneth, une grand-route et une voûte céleste nébuleuse d'un bleu intense, particulière au Manitoba. Un hommage qu'il rend à sa province natale. Les souvenirs l'inondaient. Claude Perreault a alors remonté le courant du passé.

"Depuis que je suis tout petit, j'adore dessiner. Je me souviens de mes tout premiers dessins. Ils sont encore gravés sur les murs de ma chambre." Il fait une pause et reprend, un petit sourire s'esquissant sur son visage: "Ce ne sont pas toutes les mères qui auraient toléré ça! J'ai été chanceux dans ce sens-là, car mes parents m'ont toujours prêté leur appui."

Voilà que nous étions arrêtés devant une des toutes premières oeuvres signées Perreault, **La Chambre Octogonale**.

"Plusieurs gens m'ont dit que ça ressemblait beaucoup à du Salvador Dali. À l'époque où j'ai dessiné ça, je ne savais même pas qui c'était. J'avais seize ans, je suivais un cours de dessin schématique (*drafting*), et je m'amusais à faire des petits croquis. C'est à ce temps-là que j'ai décidé d'être artiste."

Le plan de Claude Perreault était travaillé, réfléchi: "Mes parents avaient plusieurs livres qui traitaient de l'art, de l'Europe, des grands artistes. Mon but, c'était de quitter le chez-nous à vingt ans et d'aller en Europe pour étudier les grands-maîtres en faisant la tournée des expositions. Avant d'aller en Europe, j'ai déménagé à Vancouver pour me changer les idées et pour me préparer au grand voyage."

Trois mois aux vieux pays ont suffi. Claude Perreault est retourné à Vancouver, calepins de notes sous le bras, dans lesquels était griffonné tout son bagage de connaissances artistiques.

L'ACCENT

"J'ai décidé de ne pas aller à l'université. Je voulais que mon art soit quelque chose de personnel, qui provenait entièrement de moi. Trop souvent, m'ont confié des amis artistes, les profs d'art ont tendance à restreindre leurs élèves, à imposer sur eux leur propre style. Je suis allé en Europe afin d'entreprendre une étude plus intime."

Devenir artiste autodidacte, c'était risqué. Dans une profession qui garantit peu de stabilité financière, une bourse du Conseil des Arts devient souvent une bouée à laquelle peut s'aggripper l'artiste appauvri, ne serait-ce que pour quelques temps. Mais les bourses du Conseil des Arts sont décernées sur la recommandation d'un ancien professeur. Pas de professeur, pas de bourse.

Malgré un tel obstacle, Claude Perreault a su se débrouiller et évoluer. Claude Perreault m'a fait part de sa progression artistique, pendant que nous flânions de toiles à croquis.



Claude Perreault: une progression artistique

"J'ai pris une job. Je peinturais des maisons pour un contractant. Avec les sous que j'avais en poche, je me suis équipé pour faire de la peinture. Jusque là, je ne faisais que dessiner parce qu'avant de me mettre à peindre, je voulais être très habile en dessin. C'est d'ailleurs ce que prêchait Léonardo Da Vinci. Ses élèves ne devaient pas toucher au pinceau avant de bien comprendre le dessin. Je ne me suis donc pas pressé."

"J'avais un livre qui s'appelait *The Artist's Handbook*. C'est comme ma bible. J'ai lu, étudié, esquissé et j'ai fait plusieurs erreurs avant d'en arriver où je suis. Ça a été très difficile d'apprendre à peindre à partir d'un livre et de son bon jugement. Mais je ne regrette jamais d'avoir suivi cette voie-là. J'ai appris par mes fautes, voilà tout."

L'évolution de l'art de Claude Perreault se manifeste par la transition entre le dessin et la peinture, le réel et le surréel. Son style risque encore de se métamorphoser, puisqu'il n'a que vingt-sept ans.

"Ce n'est qu'un début, a-t-il confié. Mon projet à l'heure actuelle, c'est de faire une étude approfondie du réalisme. De peindre les choses comme on les voit avec les deux yeux, en stéréo. L'idéal, à long terme, serait de pouvoir vivre de mon art à trente ans, ne pas devoir peindre murs et plafonds afin de financer mes projets. Peindre, dessiner, ça devient de plus en plus naturel pour moi. Je bouillonne d'idées, j'ai toutes sortes d'images en tête. Bref, l'art m'obsède."

Jean-Paul MOLGAT

PROFITS POUR LA CULTURE

La Commission du fonds manitobain des jeux de hasard vient de distribuer 838 235$ à une cinquantaine d'organismes culturels.

Deux groupes francophones ont bénéficié de subventions. Le Cercle Molière (*26 000$*) et Les Danseurs de la Rivière Rouge (*15 700$*). Le Ballet Royal (*87 100$*), l'Orchestre symphonique (*65 000$*), le Manitoba Theatre Centre (*59 400$*), la Galerie d'Art de Winnipeg (*52 173$*) ont été les plus gros bénéficiaires.

Les revenus de la Commission proviennent de la Fondation manitobaine des loteries. Parmi les membres de la Commission, on retrouve deux francophones. Son président, Raymond Hébert, et le juge Michel Monnin.

Les parties de bingo pour l'année en cours ont été accordées à sept groupes, dont Les Danseurs de la Rivière Rouge et le Cercle Molière. Les 44 parties de bingo mises à la disposition de groupes artistiques l'an dernier ont rapporté quelque 85 000$.

Un lancement pas comme les autres

Comme il en a pris la bonne habitude, le Manitoba français a embarqué dans la huitième édition du Festival national du livre canadien. (*du 12 au 19 avril*).

La Bibliothèque publique de Saint-Boniface, indique la bibliothécaire, Lucile Freynet, "organise deux activités majeures". Pour les enfants il y aura, le 19 avril à 14h00, une rencontre avec Jacqueline Barral, auteure de Solévent.

Les adultes sont invités à participer au concours Panorama littéraire. Pour y participer, il faut emprunter un livre canadien pendant la semaine du Festival national du livre. Il y aura un tirage le 21 avril et un livre canadien sera offert comme prix à chaque gagnant.

De côté des écoles, plusieurs activités spéciales sont prévues. Par l'entremise de la Direction des ressources éducatives françaises, les étudiants de certaines écoles (*La Vérendrye, HC Avery, Howden, Saint-Joachim, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Dieppe*) auront l'occasion de rencontrer l'illustrateur montréalais Daniel Sylvestre.

L'école du Précieux-Sang compte monter une exposition thématique. Au Collège Louis-Riel les élèves des 7e, 8e et 9e préparent un projet d'annonces publicitaires pour faire connaître les livres canadiens qu'ils aiment.

Le Festival se terminera le 20 avril sur une invitation lancée par les Éditions du Blé et le Centre culturel franco-manitobain. Au programme: un café littéraire avec divertissement musical.

Les Éditions du Blé profiteront de l'occasion pour lancer trois nouveaux titres: Solévent par Jacqueline Barral; Petites fantaisies littéraires par Georges Lemay; Journal de bord du Gamin des ténèbres par Louis-Philippe Corbeil.

"On a opté pour un format moins formel de lancement, explique le directeur des Éditions du blé, Lionel Dorge. En donnant des extraits des oeuvres, on présente l'oeuvre plutôt que l'auteur. Cela demande plus de participation des gens, qui sont en meilleure position de décider s'ils aiment le livre. Dans cette ambiance, les choses sont plus amicales".

C'est la première fois que les Blés lancent des livres dans le cadre d'un café littéraire. Café qui sera agrémenté de quelques chansons d'Hélène Molin-Gautron, accompagnée au piano par Claude Mousseau.

Cette année, le thème du Festival national du livre est **Le panorama littéraire**. Selon le coordonnateur national, il s'agit cette fois "d'encourager les activités et points de vue d'autres régions. Par exemple, les écrivains des Prairies pourraient se rendre dans l'Est; et des oeuvres de la Colombie Britannique pourraient être exposées dans des bibliothèques de l'Ontario".

Bernard BOCQUEL

DU LOUP AU MENU

Prenez un vieux conte russe, assaisonnez-le avec 128 différents sons produits par un synthétiseur, des marionnettes grandeur nature et un loup "high tech", et qu'est-ce que vous avez?

Un "festin" de sons et d'images qui saura plaire aux plus blasé(e)s des jeunes sevré(e)s à la Guerre des Étoiles et E.T. C'est ce festin que va servir Actors' Showcase, pour clôturer sa vingtième saison.

Peter and the Wolf (*Pierre et le Loup*), le conte musical du compositeur russe Prokofiev, contient tous les éléments d'un bon spectacle pour enfants, suggère Susan Budnik de Actors' Showcase. Pierre se rebelle contre son grand-père. Il doit affronter le Loup. Pour enfin se rendre compte que les "vieux" ne sont pas nécessairement du mauvais monde. Et que le bien triomphe toujours du mal.

232 places

Le spectacle, d'une durée d'une heure environ, est une réalisation de la troupe Mermaid Theatre de la Nouvelle-Écosse. Recommandé aux jeunes de quatre ans et plus, Peter and the Wolf sera joué les 20, 26 et 27 avril au Gas Station Theatre.

Il faut faire vite, par contre. Il n'y aura que six représentations. Et il n'y a que 232 places disponibles par spectacle.

Lucien CHAPUT

LE CALENDRIER PROVINCIAL

AVRIL

Vendredi 11

Winnipeg: comédie d'improvisation (Theatre X à 20h00 et Possible Nudity à 23h00) au Gas Station, jusqu'au 14 (284-5870).

Saint-Boniface: l'École nationale de théâtre présente Avant la nuit... Offenbach dans le cadre de la saison du Cercle Molière. Jusqu'au 19 avril salle Pauline-Boutal au CCFM (233-8053).

Lorette: la troupe de cirque-théâtre Circus au gymnase de l'école secondaire à 19h30 (878-3509).

Lorette: Spectacle de la troupe Circus (acrobates) à 19h30 au gymnase de l'école secondaire.

Saint-Boniface: Les Anciens du Collège d'Otterburne contre l'équipe d'anciens de Thief River Falls dans le cadre du tournoi Sam Tascona, à l'aréna Notre-Dame, à 19h20. Une rencontre des anciens aura lieu après le match au Canot du Rendez-Vous, 768, avenue Taché (Robert Bérard: 746-2574).

Grunthal: HTHL (4e partie des finales), les As de Sainte-Anne contre les Red Wings, à 20h00.

Samedi 12

Saint-Norbert: activités de prélèvements de fonds organisées par l'Association d'harmonie scolaire de trois écoles du quartier de Saint-Norbert entre 10h00 et 15h00 au 870, avenue Ste-Thérèse.

Winnipeg: la troupe The Second City présente un numéro de comédies au théâtre Playhouse à 20h30 (786-7071).

Saint-Boniface: Marché aux puces organisé par les résidents de l'Accueil Colombien de 9h30 à 15h00 dans la salle Langevin, 210, rue Masson.

Dimanche 13

Saint-Lazare: Déjeuner-communion organisé par les Chevaliers de Colomb en faveur de Pro-vie à 10h30 dans la salle communautaire (683-2269).

Sainte-Anne: HTHL (5e partie des finales), les Red Wings de Grunthal contre les As, à 14h30.

Lorette: Déjeuner aux crêpes organisé par la Ligue féminine catholique à la Salle paroissiale après les messes de 9 heures et de 11 heures.

Saint-Boniface: assemblée annuelle du Club Eclipse 79, à 14h au 210, rue Masson; banquet à 18h. (237-7347 ou 233-4342). Avec Diaporama de Roger Dubois sur Développement et Paix.

Winnipeg: à la Galerie d'Art, la peinture hollandaise au 17e siècle. Jusqu'au 10 août.

Lundi 14

Saint-Malo: la troupe de cirque-théâtre Circus à l'école élémentaire à 19h30 (347-5407).

Mardi 15

Notre-Dame-de-Lourdes: la troupe de cirque-théâtre Circus à l'institut collégial à 19h30 (248-2083 ou 744-2483).

Jeudi 17

Winnipeg: le centre culturel Osborne présente A Children's Cultural Revue (284-5870).

Winnipeg: Agassiz Productions présente canadienne, Poor Uncle Ernie in his Covered Cage de Maureen Hunter (160 Princess, 942-6140).

Transcona: Journée-Photo entre 19h et 21h au Centre culturel Assomption, 711, rue Leola. Les anciennes photos de la vie de paroisse serviront au cahier historique du 75e de l'Assomption (abbé Bouchard: 222-0739).

Winnipeg: café concert parl'Orchestre de chambre du Manitoba à l'Hôtel Fort Garry q 20h00.

Vendredi 18

Saint-Vital: Veillée métisse organisée par l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba à 20h30 au 26, avenue Molgat à Saint-Vital (233-6524).

Saint-Boniface: K.D. Lang ' The Reclines, à 20h00, au Rendez-Vous (284-5150).

Samedi 19

Lorette: session d'information organisée par la Ligue féminine catholique sur le thème: les femmes au foyer vivant en milieu minoritaire. À l'école secondaire, de 9h30 à 16h00 (France: 233-5183).

Saint-Boniface: finales provinciales du concours d'art oratoire organisé par Canadian Parents for French au Collège de Saint-Boniface de 9h00 à 15h00 (222-1874).

Dimanche 20

Saint-Lazare: Bingo-marathon organisé par les Chevaliers de Colomb en faveur des missionnaires originaires de Saint-Lazare. De 14h00 à 22h00, salle communautaire (683-2269).

Winnipeg: Actors' Showcase présente Peter and the Wolf au Gas Station Theatre, 445 River, à 13h00 et 15h30, (947-0394).

Saint-Pierre-Jolys: cabane à sucre au Vieux couvent, organisée par le Musée, entre 16h00 et 22h00.

Winnipeg: concert à la salle du Centenaire à 14h30 avec les groupes: Winnipeg Brass Quintet, Aerial Perch Act, WASO Choir et les Portuguese Dancers.

Aubigny: partie de cartes à la salle Normandin à 14h00. Ensuite souper puis bingo.

Saint-Norbert: réunion générale du Comité culturel à la Sacristie de l'Église St-Norbert, après la messe de 10h30. Un petit déjeuner sera servi.

Mercredi 23

Saint-Lazare: Présentation des travaux de l'année par les membres du Club 4H à 19h00 à la salle communautaire (Liliane Huberdeau -683-2248).

Mercredi 7 mai

Sainte-Anne-des-Chênes: L'exposition-concours d'art Eastman au centre culturel, jusqu'au 11 mai. Date limite pour les entrées: 19 avril (422-8326).

télé HORAIRE du lundi 14 avril au dimanche 20 avril



du lundi au vendredi

10h00	À votre rythme
10h15	Passe-Partout
Midi	Première édition
12h30	Vivre à trois
17h00	Le train de cinq heures une heure de variétés placé sous le signe de la bonne humeur, avec Jacques Boulanger
18h00	**CE SOIR**
21h00	**Le Téléjournal** suivi de **Le Point**, de la météo et des sports

lun. 14 avril

18h30 Phare Ouest
Un portrait de Paul Guyot, peintre, photographe, et grand ami de la nature. Réal.: Maurice Arpin

19h30 Poivre et sel
Hector se fait jouer un vilain tour par le curé. Il ne ratera pas l'occasion de lui rendre la pareille...

20h00 La bonne aventure
Martine partage avec Blanche la joie que lui a faite Hubert. Anne et Simon réalisent qu'après la naissance du bébé, ils devront s'installer à Sept-Iles.

20h30 Le parc des Braves
Geneviève raconte à Marie ses aventures en France occupée, tandis que Ti-Jean apprend à Colette que son départ de Valcartier est devancé.

22h20 Best-sellers
Pavillons Lointains. Un drame historique britannique mettant en vedette Amy Irving et Ben Cross. **(1re de 6)**

23h20 Une femme nommée Golda
Dernier chapitre. Avec Ingrid Bergman et Ned Beatty.

mar. 15 avril

18h30 La Soirée du hockey
Match des séries éliminatoires.

22h20 Rencontres
Marcel Brisebois s'entretient avec le sociologue et historien Emile Poulat au sujet des changements récents de l'Eglise catholique.

23h50 Cinéma
Le Mors aux dents. Un drame de moeurs avec Jacques Dutronc, Michel Piccoli et Michel Galabru.

mer. 16 avril

18h30 K-2, la montagne sauvage
Un documentaire britannique sur l'un des plus hauts sommets de l'Himalaya occidental.

23h20 Cinéma
Nous, les femmes. Un film à sketches italien avec Alida Valli, Anna Magnani et Isa Miranda. Quatre vedettes racontent un moment de leur vie à l'intention des deux gagnantes d'un concours cinématographique. Leurs confidences montrent bien que, derrière la star, se cache toujours la femme.

jeu. 17 avril

18h30 La Soirée du hockey
Match des séries éliminatoires.

22h20 Cinéma
Pourquoi pas nous. Une comédie française avec Aldo Maccione et Dominique Lavanant. Une idylle semée d'embûmes se développe entre une libraire et un lutteur.

ven. 18 avril

19h00 Le Monde merveilleux de Disney
Lieutenant Robinson Crusoë. (1re de 2) Avec Dick Van Dyke et Nancy Kwan.

20h00 Séries plus
Clémence Aletti. Drame policier réalisé par Peter Kassovitz. Avec Dominique Labourier, Jacques Denis, Bernard LeCoq et Jean-Marc Thibault. À la suite de l'assassinat de son frère, juge d'instruction, une jeune femme, commissaire de police, ouvre une enquête pour découvrir le ou les meurtriers.

23h30 Cinéma
Julia. Drame avec Jane Fonda, Vanessa Redgrave et Jason Robards. Une réalisation de Fred Zinnemann.

sam. 19 avril

14h30 Ciné-famille
Les aventures de Tintin. L'Étoile mystérieuse, film d'aventures en dessins animés, d'après l'oeuvre de hergé.

19h00 La Soirée du Hockey
Match des séries éliminatoires.

22h15 Cinéma
Le Vautour. Un drame hongrois au cours duquel un chauffeur de taxi, s'étant fait voler toutes ses économies, décide de se venger seul.

dim. 20 avril

Midi 30 Baseball des Expos
Au stade olympique de Montréal, les Expos reçoivent les Cardinals de St-Louis.

16h00 Second Regard
Le père Guy Bruneau, capucin; peintre, graveur, verrier et sculpteur...

18h00 La Clé des champs
L'investisseur: Jean-Louis a invité pour le week-end un de ses clients européens qui veut investir au Canada.

18h30 Les Beaux Dimanches
Tapis Rouge: Émission de variétés enregistrée à Parie. Invités: Daniel Lavoie, Jeanne Mas et Renaud.

20h00 Les Beaux Dimanches
Le Louffiat Long métrage avec Michel Lonsdale, et Guylaine Normandin... Un garçon de café dans un grand restaurant de Deauville doit traverser les diverses épreuves que lui font subir ses compagnons de travail.

21h30 Les Beaux Dimanches
À la recherche de S... Conte musical inspiré de l'oeuvre de Igor Stravinsky, Évocation poétique du célèbre compositeur russe à partir de son oeuvre musicale.

22h45 Ciné-Club
Sourires d'une nuit d'été, comédie de moeurs suédoise, réalisée par Ingmar Bergman. Un avocat marié à pour rival son fils et pour confidente une ex-maitresse.

La soirée du Hockey à





Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications 786-0249

Les plombiers sont entrés en scène



André BRIN

VOL 85-86

Les 840 parties de la saison régulière ont été jetées à l'eau. Voilà les séries, voilà les plombiers, ceux qui se distinguent et se distingueront dans les guerres de tranchées que sont les parties d'éliminatoires.

L'histoire ne ment pas. Dans le passé, ce sont les joueurs de tranchée qui ont fait la différence pour les champions de coupe Stanley.

Pensons aux Canadiens 76-79 et aux joueurs d'occasion qui ont fait du travail louable le long des bandes. Doug Risebrough, Bob Gainey et Bill Nyrop étaient des vedettes par leurs performances de séries.

Avec la dynastie des Islanders, que dire de la contribution des deux Sutters, Bob Nystrom, Lorne Henning et Dave "Bam-Bam" Langevin? Sans eux, il n'y aurait pas eu de coupes Stanley pour les troupes d'Alger Arbour.

Mais il n'y a pas besoin de retourner trop loin dans le passé. Les Oilers d'Edmonton ont remporté leurs coupes sur le dos de Kevin McClelland avec le support acharné de Dave Hunter et de Don Jackson.

Alors, en séries 86, nous pouvons nous attendre à ce que les joueurs-clés ne seront pas toujours les meilleurs compteurs. **De fait, nous pouvons dire qu'ils ne seront jamais les meilleurs compteurs.**

Nos fameux Oilers, champions de l'an passé, ont surchargé leurs troupes de plombiers en embarquant Craig MacTavish, Marty McSorley et Steve Smith à la défense. Mais toutes les équipes ont fait de même. On reconnaît la contribution du plombier, alors on s'équipe pour les séries!

Dans la Smythe, on retrouvera souvent les noms de Tonelli, Sheehy, Crawford, Bubla et Nill dans les manchettes. Cependant, les Oilers ont encore la meilleure troupe de tranchée et devraient sortir vainqueurs de la division.

Du "punch"

La Norris n'est jamais louée en saison régulière, mais en séries, on ne manque pas de remarquer qu'il y a deux Sutters. Si on se nomme Sutter, on a la garantie de connaître de bonnes séries. D'autres noms à surveiller: Behn Wilson, McKegney, Rouse, Beers, Nattress, Clark et Kotsopoulos. Si on tient compte du facteur plombier, ce sont les Blues de St-Louis qui devraient remporter la division. Mais les Blues manquent de "punch" offensif pour compléter le jeu des tranchées.

Les Blackhawks de Chicago devraient garder le championnat. Le "Chicago Stadium" est un vrai sanctuaire pour plombiers avec le Garden de Boston. Les foules apprécient ce genre de travail plutôt que le talent tout court.

La Patrick compte quatre (*pas de blagues*) Sutter. En plus, ces Sutter figurent sur deux équipes seulement! C'est simple, les deux équipes en finale seront les Flyers et les Islanders. Place aux Sutter: Ron, Rich (PHA), Brent, Duane (NYI). D'autres qui se retrouveront dans cette série: Brad Marsh, Rich Kromm et Steve Konroyd.

Le fossé

Dans la Adams, il y a un problème: c'est la guerre de tranchée depuis le 10 octobre à peu près. Ce sont tous des plombiers, mais soulignons les noms de: Crowder, Milbury, McPhee, Ludwig, Hunter, Ashton, Gillis, Price, Dineen, Gavin et Quenneville.

Ce qui nuit le plus à une bonne prédiction des séries, ce sont ces braves plombiers. Il en sort à chaque année des nouveaux. Il arrive qu'un Cam Connor ou qu'un Dave Poulin se mêlent à l'action et deviennent des joueurs-clés.

Y a-t-il un espoir pour les Jets? Tant que Ron Wilson reste dans les gradins, non, il n'y a pas d'espoir. Seulement Jimmy Nill et Ray Neufeld semblent en mesure de faire le travail de plombier.

On connait le coup de patin de Neufeld, et Nill n'a pas de quoi rivaliser avec Denis Savard, c'est certain. Wilson, le candidat au trophée Bill Masterton (*à la surprise générale étant donné qu'il ne joue même pas, mais il est le plus persévérant*) complèterait la troupe avec son bon coup de patin.

Le long chemin pour déterminer le champion de la coupe Stanley est entamé. On verra bien si les Jets prennent le fossé d'ici peu.

Les As: deux choses

Personne, mais comme dans personne, ne veut voir les As de Sainte-Anne sortir gagnants des finales de la Ligue Hanover-Taché, lance mi-sérieux l'entraîneur Al Snyder. Même pas les partisans des As!

HANOVER-TACHÉ

Avant de condamner les bonnes gens du village qui a connu plus que sa part d'équipes championnes depuis les années 70, expliquons. D'après Al Snyder, les résidants du village ne se sont pas rendus en force à l'aréna cette saison. Même durant les séries éliminatoires (*contre Ile-des-Chênes et contre Landmark*), l'équipe a accusé des pertes au guichet.

L'absence de partisans, concluent les responsables de l'équipe, équivaut à un manque d'appui pour les efforts des As. Pourtant, on ne peut s'empêcher de demander ce que pouvait offrir l'équipe en échange des quelques piastres du prix d'admission.

Durant toute la saison régulière, les résultats finals étaient connus d'avance. Les As n'ont pas eu besoin de se forcer plus qu'il ne fallait pour dominer la division Nord. Rares, pour ne pas dire inexistantes, étaient les parties qui ont été contestées chaudement. Où est l'intérêt pour le spectateur lorsque l'équipe gagne toujours sans avoir à se forcer?

La situation durant les séries éliminatoires était semblable. Bien qu'on nous répétait souvent que tout est possible durant les séries éliminatoires, l'issue était connue dès le début. Les Elks d'Ile-des-Chênes ne pouvaient pas vaincre les As de Sainte-Anne. La seule surprise, c'était que l'écart entre le pointage n'était pas pus prononcé.

Le dernier coup

De même pour la série contre Landmark. Les Dutchmen n'avaient pas assez de joueurs pour en faire une série. Quatre matchs plus tard, les As ont dû attendre une semaine et demie avant de connaitre leur prochain adversaire. Pendant ce temps-là, les matchs intéressants, où le résultat n'était pas connu avant le dernier coup de sifflet de chaque partie, se jouaient à Steinbach et Grunthal.

Cependant, les As ont encore une bonne occasion de recevoir appuis et applaudissements. Car, s'il y a une chose qui a été établie le dimanche 6, c'est que la grande finale de la Ligue Hanover-Taché sera intéressante. Simplement parce qu'on ne sait pas d'avance qui en sortira vainqueur.

Vous voyez, l'ironie dans tout ça, c'est que beaucoup de personnes étaient convaincues que les As n'avaient aucune chance contre Grunthal, une équipe qui n'a jamais perdu en 85-86 contre les As. Le premier match des finales (*8 à 2 pour Grunthal, à Sainte-Anne!*), était venu confirmer cette conviction.

Mais voilà que le dimanche 6, après avoir cédé deux buts durant les premières minutes du match, les As ont remonté la pente pour sortir vainqueurs, 6 à 5 en prolongation, à Grunthal!

En gagnant les As ont démontré deux choses. Deux choses qui vont générer de l'intérêt chez les spectateurs. L'équipe qui remportera les finales **devra** jouer à son meilleur. Et les As **sont capables** de jouer à leur meilleur.

Lucien CHAPUT

Avant le potager, occupez-vous de vos arbres!

D'accord. Après l'hiver qu'on a connu et l'apparition ces derniers temps d'un bon soleil qui ne nous quittera pas avant le mois de novembre, c'est tentant de se lancer dans le jardinage. Un peu de patience. Chaque chose en son temps.

Il y a beaucoup de choses à faire dès le printemps, nous avait expliqué l'an dernier Gabrielle Courchaine, notre conseillère terre à terre. Comme s'occuper des arbres et des arbustes par exemple.

Si en examinant vos conifères, vous vous appercevez qu'ils ont jauni, n'abandonnez pas. Arrosez-les. Il faut les laver afin d'enlever la poussière et le sel qui se sont déposés durant l'hiver, surtout lorsqu'on réside en milieu urbain. Avec les nouvelles pousses vertes du printemps, l'arbre reprend vie.

Comment transplanter les arbres. C'est aussi au printemps, avant l'éclosion des bourgeons, qu'il faut planter les arbres. Une règle dont se servent les horticulteurs, c'est de tailler à peu près un tiers des branches de l'arbuste transplanté.

La raison pour cela est simple. En transplantant l'arbre, il va perdre, en moyenne, le tiers de ses racines. Trop de branches, et les racines ne pourront pas fournir aux besoins de l'arbre.

Lorsque vous transplantez un arbre ou un arbuste, il faut toujours suivre les trois petits conseils suivants:

- N'enterrez jamais l'arbre plus profondément qu'il l'était lorsqu'il poussait ailleurs.
- Assurez-vous qu'il ne reste pas de poche d'air dans le sol. N'ayez pas peur de tasser le sol.
- Puisque les racines de l'arbre transplanté ne peuvent pas ancrer l'arbre au sol dès les premières semaines, tuteurez les arbres qui ont plus de quelques mètres de hauteur.

C'est aussi au printemps qu'on devrait tailler les arbres afin d'enlever les branches tuées par les intempéries de l'hiver.

Comment tailler un arbre. La façon de tailler les arbres n'est pas compliquée. Il s'agit de se souvenir de deux choses. On ne laisse jamais de moignons.Il faut donc couper la branche aussi près du tronc ou de la branche maîtresse que possible.

Peinturez!

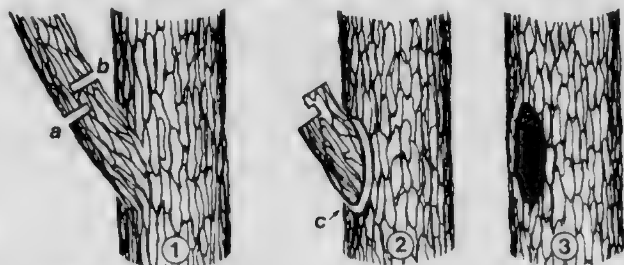
On doit aussi faire tous les efforts possibles pour ne pas endommager l'écorce. Car c'est juste en dessous de l'écorce que se trouve le bois vivant. C'est-à-dire la partie du tronc ou de la branche qui va pousser dès l'éclosion des bourgeons. (*Référez-vous au schéma illustrant une façon de procéder pour minimiser l'endommagement de l'écorce*).

Traitement des plaies. Une fois la branche coupée, il faut ensuite tailler les plaies en forme ovale, parallèle au courant de la sève. La plaie nettoyée, vous pouvez, si vous le voulez, appliquer une mince couche de peinture de latex pour extérieur. Il ne faut jamais appliquer de la peinture à l'huile ou du goudron sur les plaies.

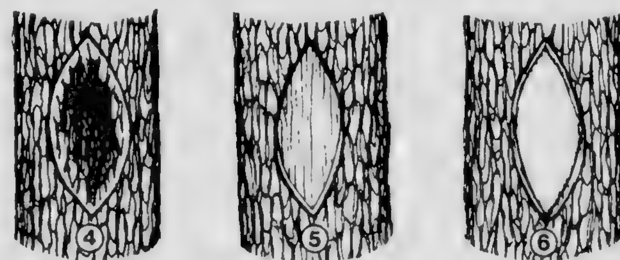
L'application d'un enduit protecteur (*peinture latex*) n'est pas du tout nécessaire. Les études ont clairement démontré qu'en appliquant ce genre de traitement, l'arbre ne guérit pas plus vite. Même que dans certains cas (*peinture à l'huile et goudron*), ce genre de traitement nuit à la fermeture de la plaie.

Les horticulteurs avertis, connaissant la popularité de peindre les plaies, sont arrivés à un compromis. Puisque ça risque de ne pas nuire, peinturez. Au moins, ça indique que vous vous êtes occupés de la plaie. Pour ceux qui, de temps en temps, ont des trous de mémoires!

Lucien CHAPUT



La taille. 1) Deux traits de scie en (a) puis en (b) permettent de couper une branche sans arracher l'écorce. 2) Le moignon est ensuite coupé en (c) au ras du tronc. 3) Enfin, on peut recouvrir la plaie avec un enduit protecteur.



Le traitement des grandes plaies. 4) On découpe une forme ovale dans l'écorce sans laisser de tissu mort. 5) Le milieu est ensuite complètement nettoyé. 6) On peut recouvrir le tout d'un enduit protecteur.

Le sanglier: un goût sauvage venu d'Europe

Étonnant! C'est au Canada que le sanglier porte le mieux son nom latin: singularis porcus ("le porc qui vit seul").

Car cet animal est encore aussi peu répandu que connu sur le Nouveau continent. Sauf à Saint-Claude où Henri Swennen s'est lancé dans l'élevage de sangliers depuis août 1984.

C'est le succès remporté par l'élevage de son frère au Québec qui l'a incité à faire venir sur sa ferme une dizaine de "pur-sang". Originaire de la Belgique, Henri Swennen est le seul de l'Ouest canadien à en posséder.

Car tous les sangliers sont importés d'Europe où ils font le bonheur des gourmets et le malheur des paysans dont les champs sont régulièrement dévastés par une troupe de sangliers. Là-bas, ils vivent plus souvent à l'état sauvage.



Henri Swennen compte faire tester la qualité de la viande de ses sangliers.

Mais à Saint-Claude, ils doivent se contenter des 80 acres de leur enclos. Après avoir croisé les pur-sang avec des porcs domestiques, Henri Swennen est parvenu à aporter rapidement le troupeau à 150 bêtes. Et à moindre frais, car "l'importation d'un seul mâle de la Suède au Québec revient à 6 000 dollars", explique-t-il.

Ses instincts

Il peut ainsi vendre la viande de ses animaux à des prix raisonnables: 3$ la livre (*poids vivant*), 3,30$ à la consommation. Restaurants et organisateurs de banquets se montrent de plus en plus intéressés. Quelques particuliers aussi.

"Les gens croient que c'est un cochon comme un autre, déplore Henri Swennen, et pourtant, sa viande est bien moins grasse et son goût plus sauvage".

"Quand on la laisse mariner dans le vin, par exemple, c'est une chair excellente", ajoute Henri Swennen qui s'est mis à rechercher toutes les recettes pour accommoder la viande de sanglier.

"La chair du sanglier convient aussi parfaitement aux barbecues et aux personnes qui ont des problèmes de digestion", précise-t-il.

Même en captivité, l'animal ne perd rien de ses instincts primitifs et peut s'énerver, mais "il n'est pas si méchant que ça", rassure Henri Swennen.

Son rêve serait de leur laisser un peu plus de liberté dans une réserve beaucoup plus grande: "Les gens pourraient ainsi venir chasser le sanglier, un peu comme dans un safari".

Stéphane JARRE

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Oscar Archambault, 102 ans bien remplis

Oscar Archambault, doyen du village de Sainte-Rose, a fêté son 102e anniversaire le 10 avril.

102 ans! Plus qu'une vie, un véritable trait d'union dans l'histoire! Pensez donc. Louis Riel n'était pas encore mort qu'Oscar Archambault faisait déjà ses premiers pas. Mais loin du Manitoba, à Saint-Hyacinthe, au Québec, où il est né en 1884.

Ce n'est qu'en 1903 que sa famille s'installe dans notre province, après avoir séjourné deux ans au Minnesota. Il travaille alors avec son père comme charpentier à Sainte-Amélie. Pour l'aider à élever ses sept soeurs.

Onze

Il se marie en 1905 à Exina Lahaie, une autre Québécoise fraichement arrivée au Manitoba. Le jeune couple décide alors de vivre de l'agriculture et de l'élevage. C'est donc à la ferme qu'ils élèvent leurs onze enfants, 5 filles et 6 garçons.

Oscar Archambault prend sa retraite en 1947, mais il continue à se passionner pour les affaires du village, dont il a été conseiller pendant 4 ans, et maire pendant 16 ans. Les questions scolaires l'intéressent également: pendant une trentaine d'années, il a assumé les responsabilités de commissaire et de trésorier à l'école Saint Patrick.

Lorsqu'il se retire au village, après le décès de son épouse, ce n'est pas pour s'enfermer dans un foyer. Il continue à jouer aux cartes ou au bingo et même à lire.

Ce n'est guère que depuis deux ou trois ans que sa santé faiblit. Mais à 102 ans, il montre qu'une vie très active peut durer longtemps. Il réside maintenant au Foyer Gendreau.

Stéphane JARRE

SAINT-BONIFACE

Un nouveau directeur-adjoint à l'école Guyot

La Commission scolaire de Saint-Boniface a promu Raymond Poirier au poste de directeur-adjoint de l'école Guyot où il travaillait déjà.

Au cours de la même réunion, la semaine dernière, les commissaires ont ratifié la convention collective avec le personnel de soutien.

Suite à une lettre de la Société des enseignants demandant que l'interdiction de fumer soit totale dans toutes les écoles, les commissaires ont décidé de consulter l'ensemble du personnel qui doit donner sa réponse avant la fin de ce mois.



Les Chevaliers de Colomb des Saints-Martyrs-Canadiens ont offert une chaise roulante motorisée au Foyer Saint-Boniface pour faciliter les déplacements de Thérèse Gendreau, entourée sur la photo par Sr Lucille Damphousse (directrice du Foyer), Jean-Paul Courcelles et Roland Boisvert (Chevaliers de Colomb).

PROVINCE

Expo-sciences 86 présentera 150 projets d'étudiants

1986, année de toutes les expositions. La deuxième Expo-sciences provinciale organisée par les Éducateurs franco-manitobains, en collaboration avec le Bureau de l'Éducation française, se tiendra au Collège universitaire de Saint-Boniface les 17 et 18 avril prochains. La première avait eu lieu en 1983.



Aimé Campagne: "Obtenir des projets autres que ceux auxquels on pourrait s'attendre".

Environ 150 projets au moins devraient être présentés cette année au public et aux enfants des écoles. Les projets abordent un nombre varié de problèmes scientifiques dans les domaines suivants: chimie, biologie, physique, technologie et sciences de l'environnement.

Ils ont été sélectionnés lors des expositions locales organisées dans la plupart des écoles franco-manitobaines. Aimé Campagne, enseignant et coordonnateur de cette Expo-sciences, précise que "les 25 écoles franco-manitobaines et les 5 écoles offrant un programme d'immersion ont été invitées à participer à ce projet d'envergure".

Pour Aimé Campagne, "il s'agit d'encourager les jeunes, qui ont souvent des loisirs à facette scientifique, à approfondir leurs connaissances".

Il s'agit surtout de favoriser une approche expérimentale des sciences qui se traduit par des réalisations concrètes. "L'étudiant se pose une question et tâche d'y répondre autrement qu'en recopiant une encyclopédie".

Un jury récompensera les meilleurs travaux. D'autres activités sont prévues au cours de cette exposition: notamment un spectacle au moins, "La magie de la chimie" présenté par des enseignants, et un montage sur la chouette cendrée proposé par un spécialiste, Robert Nero.

Stéphane JARRE

Expo-sciences est ouverte au public vendredi 18 avril de 18h00 à 19h30 (Aimé Campagne: 237-8927 ou 256-7030; Mariette Ferré-Collet: 888-7961).

LA BROQUERIE

Un nombre comparable

Trente-et-une équipes ont participé au 10e bonspiel de curling organisé par le club de La Broquerie.

Le nombre de participants est comparable à celui des années antérieures, où il oscillait entre 28 et 32 équipes, précise Robert Brisson.

Les gagnants sont, dans l'ordre, les équipes de Gilbert Tétrault, de Bill Sharte et de Len Brorsky.

ÉLIE/SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

Le bénéfice de la Caisse populaire en baisse

Malgré une hausse de 7,7 pour cent de l'actif, qui se montait à près de 13 millions de dollars (*12 915 000$, exactement*) au 31 décembre 85, le surplus net de la Caisse populaire a diminué de moitié.

C'est ce qu'ont appris les 62 membres de la Caisse populaire d'Elie qui ont participé à la 43e Assemblée annuelle lundi 7 avril.

Alors que ce surplus s'élevait à 52 000$ en 1984, il n'a atteint que 24 500$ en 1985, ce qui a tout de même permis de porter le montant des réserves à 215 600$.

Le directeur de la Caisse, Aurèle Rémillard, explique que cette baisse des bénéfices est due à la fluctuation des taux d'intérêt (*pour le premier trimestre de 1986, le bénéfice est déjà comparable à celui de l'ensemble de l'année 85*) et aux 55 000$ de mauvaises créances.

Cependant, la Caisse a accordé pour 10,6 millions de dollars de prêts, soit une augmentation de 9,2 pour cent par rapport à 1984. Les dépôts, eux, se situaient à 12,5 millions de dollars, soit une hausse de 7,9 pour cent.

Selon Aurèle Rémillard, la Caisse n'a pas l'intention de changer les critères de crédit cette année.

Le bilan de l'année 85 serait incomplet si l'on ne mentionnait pas l'équipement en terminaux d'ordinateurs de la succursale de Saint-François-Xavier depuis septembre dernier.

Grâce à ce système moderne appelé "Télépop", tous les clients de la succursale peuvent effectuer leurs opérations de dépôt ou de retrait dans n'importe quelle Caisse populaire au Manitoba raccordée au système "Télépop".

Une aide à la caisse Louis-Riel

D'autre part, depuis octobre 1985, et "conformément à l'esprit coopératif", la Caisse d'Elie apporte son aide à la Caisse Louis-Riel à Saint-Laurent. Irène Lachance et Aurèle Rémillard s'y rendent régulièrement pour effectuer diverses opérations.

Après avoir reçu les encouragements de Joseph Legault, administrateur au conseil de la Fédération des Caisses populaires, le conseil d'administration de la Caisse d'Elie a été reconduit.

Les deux administrateurs sortants, Florent Beaudin et Eugène Bernardin, retrouvent donc leur siège aux côtés d'André Carignan et de Richard Arnal, sous la présidence d'Henri Alarie.

Stéphane JARRE

SAINT-BONIFACE





Les quelque 150 personnes assistant à la réunion annuelle de l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface se sont divisées en 15 groupes de discussion pour renouveler le leadership et préparer un plan d'action. ***Voir Point de Contacts en page 23.***

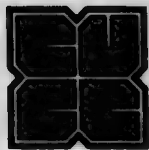
Des événements à signaler?
UTILISEZ LE CALENDRIER

C'est pas grave!

En effet, si vous venez seulement de vous intéresser au feuilleton, il n'est pas trop tard pour pénétrer dans le monde du 467, rue Jeanne d'Arc.

Si vous n'avez pas conservé les pages depuis le début, donnez-nous un coup de fil (237-4823), votre nom et votre adresse et nous vous enverrons les pages manquantes!

La Liberté est particulièrement fière de présenter ce feuilleton inédit de Patrick Chabault en primeur à ses abonné(e)s.



COLLÈGE UNIVERSITAIRE
DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE, MANITOBA R2H 0H7
(204) 233-0210

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

COURS D'INTERSESSION 1986 : premier semestre : du 21 avril au 29 mai 1986 inclusivement. deuxième semestre : du 2 juin au 10 juillet inclusivement.

Tous les cours d'intersession ont lieu le soir de 19 h à 22 h.

Cours du 1er semestre : (3 crédits)			
Psychologie de l'apprentissage (43.202)	17.355	le mardi et le jeudi	**professeurs** BRINGS, Barbara
Cours de phonétique française (63.219)	44.202	le lundi et le mercredi	..................FERLAND, Marcien
Lexicologie comparée**	122.301	le lundi et le mercredi	..................FOLEY, Chris
Cours du 2e semestre : (3 crédits)			
Cours d'expression orale (63.208)	44.203	le lundi et le mercredi	..................LEMOINE, Guy
Syntaxe comparée**	122.305	le lundi et le mercredi	..................FOLEY, Chris
Cours offerts pendant deux semestres : (6 crédits)			
Histoire du Manitoba	11.372	le lundi et le mercredi	..................THUOT, Raymond
Grammaire et style	44.093	le lundi et le mercredi	..................GAGNÉ, Antoine
Grammaire et méthodologie	44.101	le mardi et le jeudi	..................AUBIN, Marie-C.
Introduction à l'informatique*	74.120	le mardi et le jeudi	..................FOIDARD, Firmin
Terminologie et documentation**	122.304	le jeudi seulement	..................LEGRAND, Dominique

COURS D'ÉTÉ 1986 : premier semestre : du 2 juillet au 25 juillet 1986 inclusivement deuxième semestre : du 28 juillet au 21 août 1986 inclusivement

Cours offert de 8 h 30 à 10 h 30 pendant deux semestres (6 crédits)

Littérature canadienne-française II	44.361	Tous les jours	professeur : PURVIS, Ann

NOTES : * Le professeur indiquera aux étudiants les heures de laboratoires.
** Ces cours, réservés exclusivement aux étudiants de traduction, seront obligatoirement donnés.

Pour que le cours d'été soit offert, il faut qu'il y ait un minimum de 10 inscriptions au 1er juin 1986.

Ce cours sera confirmé le 1er juin 1986

INSTITUT PÉDAGOGIQUE - FACULTÉ D'ÉDUCATION

COURS D'INTERSESSION 1986 : premier semestre : du 21 avril au 29 mai inclusivement deuxième semestre: du 2 juin au 10 juillet inclusivement

Cours du 1er semestre : (3 crédits)				
Psychologie de l'apprentissage (17.355)	43.202	le mardi et le jeudi	- 19 à 22 h	**professeurs :** BRINGS, Barbara
Littérature pour enfants	63.212	le lundi et le mercredi	- 19 à 22 h	.... ROBIDOUX, Madeleine
Expression orale I (44.202)	63.219	le lundi et le mercredi	- 19 à 22 h	.... FERLAND, Marcien
Éducation Audio-visuelle	81.202	le lundi et le mercredi	-16h30 à 19h	BARIL, Paul
Cours du 2e semestre : (3 crédits)				
Orientation dans les classes (second.)	43.302	le mardi et le jeudi	- 19 à 22 h	.... BRINGS, Barbara
(élém.)	43.303	le mardi et le jeudi	- 19 à 22 h	.... BRINGS, Barbara
Expression orale II (44.203)	63.208	le lundi et le mercredi	- 19 à 22 h	.... LEMOINE, Guy
Stage et séminaire III	63.316	le mardi et le jeudi	- 19 à 22 h	.... ROBIDOUX, Madeleine
Cours offert pendant deux semestres : (6 crédits)				
Mathématiques (Éducation)	13.228	le lundi et le mercredi	- 19 à 22 h	.... FRECHETTE, Lucien
Cours offert hors-campus : (3 crédits)				
Éducation physique à l'élémentaire	81.399	à Laurier, Manitoba		

COURS D'ÉTÉ

Éducation physique à l'élémentaire	81.399	**du 18 au 27 août inclus** tous les jours de 8 h 30 à 16 h 30	Gymnase universitaire (est) **prof.** : Dr. Pauline Desrosiers
*Ateliers d'expression dramatique	63.213	**du 5 août au 16 août inclus**	Local ou école à déterminer
*Pédagogie du jeu	63.399	tous les jours de 9 h à 16 h	**professeur** : Rose Sawchuk

***Ces 2 demi-cours destinés aux professeurs de maternelle en immersion doivent être suivis ensemble.**

Pour que les cours d'été soient offerts, il faut qu'au 1er juin, il y ait un minimum de 15 inscriptions.

Les cours d'été seront confirmés le 1er juin 1986

COURS DU DEUXIÈME CYCLE - PRÉMAÎTRISE ET MAÎTRISE EN ÉDUCATION

COURS D'INTERSESSION 1986 : premier semestre: du 21 avril au 29 mai inclusivement deuxième semestre: du 2 juin au 10 juillet inclusivement

Cours du 1er semestre : (3 crédits)			
Développements récents en curriculum : humanités et sciences humaines	63.539	**du 28 avril au 15 mai** tous les jours du lundi au jeudi de 17 h à 20 h	Le professeur de ce cours est **André Obadia**, spécialiste de l'immersion
Impact psycho-social des handicaps mentaux	43 531	**le mardi et le jeudi** de 19 h à 22 h	
Sujets particuliers en administration scolaire II	116 708	**le lundi et le mercredi** de 17 h à 20 h	
Cours du 2e semestre : (3 crédits)			
*L'éducation bilingue, l'immersion et l'acquisition précoce d'une langue seconde	120 501	**le lundi et le mercredi** de 17 h à 20 h	

***Ceci est un des cours obligatoires pour le programme de prémaitrise au Collège.**

LE COLLÈGE SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER CET HORAIRE OU D'ANNULER CERTAINS COURS SI LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS EST INSUFFISANT.

LA VIE SOCIALE

Pour les naissances, mariages, anniversaires, décès, appelez La Liberté au **237-4823**. *Un service* **gratuit** *pour les abonné(e)s.*

Décès

Joseph Morin, époux de feue Edmée L'Heureux, de Saint-Pierre-Jolys, décédé le 1er avril à l'âge de 84 ans.

Jean-Baptiste Beauchemin de Winnipeg, décédé le 31 mars à l'âge de 77 ans.

Amand Ferrand, époux de feue Marie-Ange Faucher, anciennement de Somerset, décédé le 30 mars au Foyer Notre-Dame à l'âge de 88 ans.

Anita-Marie Frey, (née Caillier), épouse de feu Edouard Frey, anciennement de Notre-Dame-de-Lourdes, décédée le 31 mars à Saint-Boniface à l'âge de 88 ans.

Yvonne Pelland, (née Lessard), épouse de Joseph Lessard de Sainte-Anne-des-Chênes, décédée le 31 mars à l'âge de 62 ans.

Alberta Audette, soeur de Zeph Audette d'Otterburne, décédée le 4 avril au Foyer Chez-Nous (Saint-Boniface), à l'âge de 85 ans.

Valentine Deschouwer (née Chevalier), épouse de feu Emile Deschouwer, anciennement de Holland et de Saint-Alphonse, décédée le 3 avril au Tiger Hills Personal Care Home (Treherne) à l'âge de 86 ans.

René Schaubroeck, époux de feux Zoé Nuytten, anciennement de La Salle, co-fondateur, en 1924, de la La Salle Farmers' Union, décédé le 5 avril au Holiday Haven Nursing Home (Winnipeg), à l'âge de 91 ans.

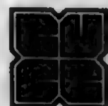
Eugénie Genthon de Saint-Vital, décédée le 6 avril à l'âge de 81 ans.

Alfred Joseph Antonio Lambert, anciennement de Saint-Ambroise, décédé le 5 avril à Calgary à l'âge de 56 ans.

Hildège Sabourin, époux de Olive Demers, anciennement de Saint-Jean-Baptiste et Saint-Norbert, décédé à Fort Garry le 7 avril à l'âge de 80 ans.

Aurore COURCELLES-PELOQUIN (née Massicotte), de Sainte-Agathe, le 26 février, à l'hôpital de De Salaberry, à 79 ans.

Rossel ALARIE, fils de Michel et Gisèle (née BEAUDETTE) de Sainte-Agathe, le 17 janvier, à l'âge de 2 jours, à l'hôpital des Enfants. Les grands-parents sont Donat et Irène Alarie de Sainte-Agathe, et René et Stella Beaudette de Saint-Jean-Baptiste.



COLLÈGE UNIVERSITAIRE
DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE, MANITOBA R2H 0H7
(204) 233-0210

TRADUCTION
B.A. spécialisé (4 ans, 120 cr.)
Certificat (3 ans, 30 cr.; cours du soir)

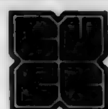
TEST DE PRÉSÉLECTION
Le samedi 19 avril 1986 à 10 h 00, salle 3001
Durée : 1 heure
(Ce test porte sur la connaissance de la grammaire et de la syntaxe du français)

EXAMEN D'ADMISSION
Le samedi 3 mai 1986 à 9 h 30, salle 2010
Durée : 3 heures

Seuls seront admis à subir l'examen d'admission les candidats ayant réussi le test de présélection.

L'inscription au test de présélection peut se faire soit sur place le jour de l'examen soit en s'adressant à :

Madame Simone Chevallard
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg, Manitoba R2H 0H7
Tél. : 233-0210, poste 202



COLLÈGE COMMUNAUTAIRE
DE SAINT-BONIFACE
200 AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE MANITOBA R2H 0H7
(204) 233-0210

CERTIFICAT EN ANIMATION PRÉSCOLAIRE

Cours d'Arts plastiques (30 heures)
Professeur : Janine Tougas

Le samedi 3, 10, 24 et 31 mai et 7 juin
de 9 h à 16 h

Frais d'inscription : 55 $

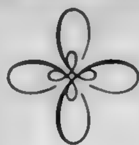
ATTENTION

aux employés des mini-francophones,
prématernelles et maternelles!!!

Vous êtes intéressés seulement
à l'aspect pratique de ce cours?
Venez vous inscrire comme observateur
et participez aux sessions pratiques seulement.
Celles-ci auront lieu l'après-midi de 13 h à 16 h.
Frais d'inscription : 30 $
(N.B. aucun crédit n'est accordé).

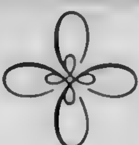
Pour plus de renseignements,
veuillez vous adresser au Secrétariat du :

Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7 (233-0210)



ÉCOLE GABRIELLE-ROY

**INSCRIPTION
MATERNELLE FRANÇAISE**



Date: le mardi 15 avril 1986
Heure: 13h00 à 15h30
Endroit: École Gabrielle-Roy

Éligible: Tous les enfants qui auront cinq (5) ans avant le 1er janvier 1987.

Procédure: L'inscription se fera au bureau du Directeur, suivi d'une rencontre avec le professeur.

N.B.: N'oubliez pas d'apporter un certificat de naissance ou un certificat de baptême et aussi une preuve que l'enfant a été immunisé contre la rougeole.

ILE-DES-CHÊNES SCHOOL

**ENGLISH AND FRENCH IMMERSION
KINDERGARTEN REGISTRATION**

Date: Tuesday, April 15, 1986
Time: 9:30 a.m. - 3:30 p.m.
Place: Ile-des-Chênes School

Eligibility: Those children who will be five (5) years of age before January 1, 1987.

Procedure: Registration will take place at the office, followed by a meeting with the kindergarten teacher.

N.B. Please bring a birth certificate or baptismal certificate and also proof of measles immunization.

SOMERSET

En revenant du Nouveau-Brunswick...

La vingtaine d'élèves du Collège de Somerset qui ont pris un bol d'air marin au Nouveau-Brunswick sont rentrés dimanche avec des souvenirs plein la tête.

Souvenirs de l'océan, que certains voyaient pour la première fois, souvenirs du port de Shippagan, où se situe l'école Marie-Esther avec laquelle ils faisaient cet échange, encore prisonnier des glaces. Souvenirs du Centre marin et de son aquarius, du Musée des papes et des pêcheries. Des souvenirs à n'en plus finir... Des goûts aussi.

Le goût du homard, des crevettes et autres crustacés du banquet de clôture. Le goût de la tire de Saint-Isidore. Des goûts plein la bouche... Et des couleurs... plein les yeux.

Les couleurs des maisons peintes en vif, en jaune ou en violet. Les couleurs de l'église de Petite-Rivière de l'Isle décorée par l'Abbé d'Astous. De toutes les couleurs...

Ce voyage a permis aux élèves des années 11 et 12 de Somerset de vivre sur place l'histoire de l'Acadie, de rencontrer une densité de population inconnue dans la campagne manitobaine et de comparer les différents systèmes scolaires.

Cet échange a été financé par le Secrétariat d'État dans le cadre du programme "Hospitalité Canada". Une hospitalité jamais démentie au Nouveau-Brunswick, rapporte Alice Hacault, une élève de Somerset.

Stéphane JARRE



Les élèves de 11e et 12e années de l'Institut collégial de Somerset avant leur départ pour le Nouveau-Brunswick: Maureen Decosse, Michelle Gaudet, Allen Grenier, Alice Hacault, Norma Leblanc, Ronald Messner, Karen Moret, Gilles Pittet, Jules Poiron, Liselle Decosse, Daniel Demaré, Michelle Dufault, Elaine Girouard, Alain Grenier, Patrick Grenier, Stella Hacault, Karen Labossière, Lise Poiron (absente de la photo), Yvonne Rheault, Bertha Routhier, René Routhier, Ross Stevenson, Robert VanDeynze.

La Division scolaire de la Rivière-Rouge no 17
est à la recherche d'un(e)

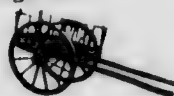
directeur(trice)

pour l'école St-Malo pour l'année 1986-87.

L'école St-Malo est une école avec les niveaux M à 9 qui comprend environ 200 élèves et un personnel enseignant de 11. Préférence sera donnée aux candidats(es) qui ont de l'expérience pédagogique et administrative à ces niveaux. Une bonne maîtrise du français et de l'anglais est essentielle.

Les demandes devront parvenir d'ici le **vendredi 25 avril 1986**, au:

**Directeur général
Division scolaire de la Rivière-Rouge no 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 1-433-7815**



Prématernelle Guyot-Howden

Inscriptions pour la prématernelle en immersion française

Le jeudi 17 avril

École Shamrock, salle 8

**Les 3-ans - 18h30
Les 4-ans - 20h00**

Veuillez apporter le certificat de naissance

Dépôt de 75$ non remboursable

Pour de plus amples renseignements, appelez Terry ou Irène au 257-4178 ou au 256-6587.

**Irène Bockstael
141, promenade Cliffwood
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3N2**



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

Les SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après, adressés à l'administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba), R3B 1B2, seront reçues jusqu'à 14 h (heure normale du centre) à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, au numéro 949-2372

SERVICE

**No. 0871-52004/01 - Winnipeg (Manitoba)
Centre régional des données fiscales
66, chemin Stapon
Contrat de service visant l'entretien des installations d'éclairage**

Date limite: le mardi 29 avril 1986
Dépôt: Néant

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu AMAND FERRAND, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, cultivateur à sa retraite.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boul. Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 15e jour de mai 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour d'avril 1986.

TEFFAINE, TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ANNETTE L. GUÉRET, de la paroisse de La Broquerie, au Manitoba, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, boîte 114, La Broquerie (Manitoba), R0A 0W0, le ou avant le 18 mai 1986.

DATÉ à La Broquerie, au Manitoba, ce 31e jour de mars 1986.

GILBERT GUÉRET
Administrateur

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MARIE ANNA LAMARRE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussignés, au 25-185, boul. Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 12e jour de mai 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour d'avril 1986.

TEFFAINE, TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession.

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR(TRICE)

La Division Scolaire la Montagne No 28 est à la recherche d'un9e) directeur(trice) pour l'école Élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes, effectif le 1er août 1986.

C'est une école avec les niveaux M-6 et classe spéciale qui comprend environ 170 élèves et un personnel enseignant de 9.5. Préférence sera donné au candidat(e)s qui ont récemment de l'expérience pédagogique et administrative à ces niveaux. Administration 60% et enseignement 40%.

Une bonne maîtrise du français et de l'anglais est essentiel. Faites parvenir vos demandes le plus tôt possible:

Directeur Général
Division Scolaire La Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0

1-248-2228 (affaires)
1-744-2083 (résidence)

Le Conseil d'administration de la RADIO-COMMUNAUTAIRE

est à la recherche d'un(e)

coordinateur(trice)

DESCRIPTION DE TÂCHES:

— préparation des ordres du jour, documents d appui, rapports, etc... pour le Conseil d'administration;

— coordination du projet «Radio Communautaire» et de ses sous-comités;

— recherche et planification du projet;

— identification des ressources financières disponibles;

— consultation auprès de la communauté et l'identification de ses besoins;

— relations publiques avec la communauté et les organismes franco-manitobains.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— une bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine;
— une bonne connaissance des langues française et anglaise, parlées et écrites;
— une connaissance des médias électroniques;
— flexibilité dans les relations publiques et/ou marketing;
— esprit d'initiative et de créativité.

Entrée en fonction: le 5 mai 1986

SALAIRE: à négocier

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent avant le 21 avril 1986 à :

Charles Gagné
Président
138, av. Claremont
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 1W2

SOCIÉTÉ CLÉ ST-BONIFACE

offre d'emploi

directeur(trice) général(e)

FONCTIONS:

Sous la direction du Conseil d'administration, le(la) candidat(e) devra assurer la promotion économique de Saint-Boniface dans le but de créer ou de maintenir des emplois dans la région.

Le(la) directeur(trice) général(e) devra:
1. dépister et évaluer des occasions d'établir de nouvelles entreprises ou d'assurer l'expansion d'entreprises existantes;
2. aider les entreprises en offrant des services de consultation et l'appui financier de la société;
3. faire la promotion économique de Saint-Boniface à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté.

EXIGENCES:

- Formation et expérience dans le domaine de la petite et moyenne entreprise.
- Expérience dans le domaine de la promotion économique.
- Connaissance des programmes gouvernementaux pertinents.
- Connaissance du milieu et des deux langues officielles.

RÉMUNÉRATION:

- A déterminer selon les qualifications et l'expérience

Toutes les demandes d'emploi sont confidentielles.
Adresser votre curriculum vitae avant le **18 avril 1986**

Président
Société CLÉ Saint-Boniface
C.P. 391, St. Vital
Winnipeg (Manitoba)
R2M 0A0

SAINTE-AGATHE

Le patin de fantaisie: une envie, pas un ordre

"Nous sommes fiers de nos jeunes", déclare sans ambages Mariette Joyal, trésorière du Club de patin de fantaisie.

"Fiers aussi de leurs parents et de tous ceux qui nous ont aidés pour le spectacle de fin d'année présenté à la fin mars", ajoute-t-elle, avant de revivre en la décrivant la saison qui est sur le point de s'achever.

"Les enfants ont bien du courage à s'aventurer sur la glace", dit-elle admirative. Car si les plus âgés du Club ont 13 ou 14 ans, les plus jeunes en ont tout juste 4!

Et ce courage ne leur est pas imposé, selon Mariette Joyal, qui précise que "personne ne les pousse à faire du patin aussi tôt dans leur vie".

"Ce sont les enfants eux-même qui veulent apprendre", pour imiter les copains ou les copines, pour faire comme les plus grands. "Quand j'étais jeune, je n'ai pas eu cette chance-là!" confie, avec un brin d'envie dans la voix, Mariette Joyal.

De toute façon, les jeunes y trouvent leur compte car "ils apprennent à vivre ensemble et cela forge leur caractère". Les parents aussi puisque l'inscription s'élevait environ à une trentaine de dollars à peine. Pour trois heures de cours le mercredi en fin d'après-midi et les conseils d'enseignantes qualifiées (*Karen Penner, Lise Robert et Toni Cinq-Mars*).

2 raisons

Cette année, elles n'avaient en charge qu'une trentaine d'enfants, moitié moins que l'année précédente. Le tout nouveau club de ringuettes a fait une concurrence sévère au patin de fantaisie.

Mais Mariette Joyal a au moins deux bonnes raisons pour ne pas s'en alarmer outre mesure: "La situation financière du club est bonne et quand l'attrait de la nouveauté, comme les ringuettes par exemple, va disparaître, les jeunes restent ou reviennent à ce qu'ils aiment vraiment"

En revanche, la situation est plus critique avec les garçons qui fuient tous vers le hockey dès qu'ils savent patiner au club de patin de fantaisie.

Stéphane JARRE

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$. Si possible tapé à la machine. **Date limite: le lundi.**

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARIE ELISE JOSEPHINE GERMAINE PRU D'HOMME, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 15 mai 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour d'avril 1986.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH CYRIEN ROGER EDGARD MOREAU (aussi connu comme ROGER MOREAU), du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, retiré, décédé

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au Casier postal 279, Manitou (Manitoba), R0G 1G0, le ou avant le 12 mai 1986

DATÉ à Manitou, au Manitoba, le 31 mars 1986

SCURFIELD, SELBY & JONES
Procureurs de la succession

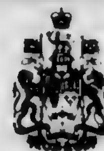
VIDEO-PERSPECTIVES

(Cable 13)

Émission spéciale sur les VOCATIONS

le mardi 15 avril à 20h30: VENEZ et VOYEZ!

Jules Rocque, Yvonne et Marcel Jamault, s'entretiennent avec FRANÇOIS JACQUES (originaire de Saint-Boniface, rue Langevin), prêtre et président de l'Association des Directeursdiocésains de la Pastorale des vocations.



SÉNAT - CHAMBRE DES COMMUNES

COMITÉ MIXTE SPÉCIAL SUR LES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA

Ayant recueilli des mémoires sur les questions soulevées dans le Livre vert intitulé *Compétitivité et sécurité: Orientations pour les relations extérieures du Canada*, le Comité se prépare à tenir des audiences et se propose de se rendre dans chaque province et territoire avant de rédiger son rapport sur les objectifs et la conduite des relations extérieures du Canada, lequel doit être présenté au plus tard le 31 mai 1986.

AUDIENCES PUBLIQUES

Le Comité se propose de se rendre dans chaque province et territoire. Voici le calendrier des audiences qui se dérouleront dans les Territoires du Nord-ouest et au Manitoba.

YELLOWKNIFE

Hôtel Explorer — le mercredi 23 avril — 10 heures - 13 heures
14 h 30 - 17 h 30
19 heures - 21 h 30 (facultatif)

WINNIPEG

Hôtel Westin — le jeudi 24 avril — 15 h 30 - 18 heures
20 heures - 21 h 30 (facultatif)

— le vendredi 25 avril — 10 heures - 13 heures

ORGANISATION DES AUDIENCES

1. Ceux qui auront présenté des mémoires seront invités à comparaître
2. Lorsque, dans la même ville, plusieurs témoins traiteront du même sujet, ils peuvent être regroupés et pourront prendre la parole pendant au plus une heure.
3. Dans chaque ville, selon les circonstances, on prévoira une ou deux heures pour que les membres du public (particuliers ou organismes) puissent formuler des observations pendant au plus *cinq minutes* chacun
4. Les personnes qui désirent témoigner et qui n'ont pas été invitées à présenter un exposé devront s'inscrire *dans les deux heures qui* [illegible] *l'ouverture des audiences dans chaque ville*
5. L'inscription des membres du public qui désirent formuler [illegible] observations se fera dans l'ordre d'arrivée

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Toute demande de renseignements doit être adressée aux

Greffiers
Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada
Case postale 663, Édifice de l'Ouest
Colline du Parlement
Ottawa
K1A 0A6
Nos de téléphone (613) 995-9653 ou 995-9654

Les coprésidents
LE SÉNATEUR JEAN-MAURICE SIMARD
TOM HOCKIN, député

SAINT-LAZARE

Construction prochaine d'un monument aux morts

Le Club 4-H de Saint-Lazare collecte actuellement des fonds pour la construction d'un monument à la mémoire des anciens combattants de Saint-Lazare et des alentours.

Il s'agit des personnes tuées au cours des deux dernières guerres mondiales et de la guerre des Boers. Au total, une douzaine de soldats.

Le monument devrait être érigé en mai. Il devrait revenir à 3 000$ environ, d'après Joan Fouillard, qui précise qu'environ 1 000$ ont déjà pu être collectés.



Après
Au temps de la Prairie

la semaine prochaine,
une nouvelle chronique:

C'ÉTAIT LES 60





COLLECTIONNEZ LES PIÈCES DE MONNAIE OFFICIELLES DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE CALGARY

Les XVièmes Jeux Olympiques d'hiver auront lieu à Calgary, du 13 au 28 février 1988.

UNE SÉRIE EXCEPTIONNELLE DE 10 PIÈCES DE MONNAIE COMMÉMORATIVES EN ARGENT STERLING. LES SEULES PIÈCES DE MONNAIE OFFICIELLES DES XVIÈMES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

La Monnaie royale canadienne célèbre les Olympiques en créant une série de 10 magnifiques pièces de monnaie commémoratives. Elles ont été dessinées par plusieurs grands artistes au Canada et gravées dans l'argent sterling par les meilleurs graveurs de métal précieux de notre temps. Cette série pourrait devenir le plus bel assortiment de pièces de monnaie olympique jamais frappées. Vous voudrez posséder la série complète.

À COLLECTIONNER À TOUT PRIX

Cette série sera fortement prisée et en demande à travers le monde entier. Les fervents du sport y retrouveront tout l'enthousiasme des Jeux reproduit avec authenticité. Les collectionneurs de pièces de monnaie apprécieront la haute teneur en argent et l'impeccabilité d'une exécution artistique sans pareille dans l'histoire des fabricants de monnaie. Chacun comprendra qu'une frappe limitée, soit 350 000 ensembles de 10 pièces à travers le monde, rendra la série encore plus attrayante pour les collectionneurs.

COLLECTIONNEZ-LES DÈS MAINTENANT

La série sera constituée de cinq émissions de deux pièces de monnaie chacune, distribuées tous les six mois. Les premières pièces de la série, Ski alpin/Patinage de vitesse, ont été émises en octobre 1985. L'émission N° 2, Hockey/Biathlon, étant sur le marché depuis le 1er mars 1986, vous pouvez toujours commander les pièces de l'émission N° 1, pour un temps limité, au montant initial de 37,00 $ l'unité. Vous pouvez commander présentement les deux pièces de l'émission N° 2 au montant de 74,00 $ l'ensemble ou 37,00 $ l'unité.

COMMANDEZ LA SÉRIE COMPLÈTE

Pour vous permettre de rassembler la série complète de 10 pièces de monnaie, nous vous offrons la possibilité de vous y abonner. Abonnez-vous à la série dès maintenant. Vous serez assuré de détenir toutes les pièces sans exception. De plus, vous recevrez un très beau cadeau avec les prochaines émissions de la série.

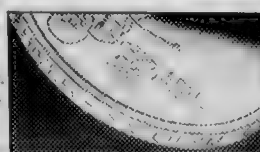
Avec l'émission N° 2, vous recevrez un très bel écrin en velours, vous permettant d'exposer votre collection en beauté et en toute sécurité.

Dès qu'une émission de nouvelles pièces sera mise sur le marché, elle vous sera expédiée. Vous serez facturé séparément pour chaque émission que vous recevrez ou vous pouvez également choisir de payer pour la série complète dès maintenant, vous êtes ainsi assuré de recevoir toutes les pièces au montant initial de 37,00 $ l'unité. Vous avez le droit d'annuler votre abonnement en tout temps, 30 jours à l'avance, en le notifiant par écrit. Quand votre collection sera complétée, vous recevrez un certificat d'authenticité numéroté, signé de la main du Président de la Monnaie, validant la teneur en métal précieux et le statut légal de vos pièces de monnaie. Remplissez le bon ci-dessous et commencez votre collection dès aujourd'hui. De plus, envisagez le plaisir d'offrir ces magnifiques pièces de monnaie olympique à quelqu'un qui saura les apprécier.

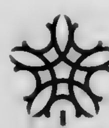
Emission N° 1 Ski alpin/Patinage de vitesse
Emission N° 2 Hockey/Biathlon
Emission N° 3 Ski de fond/Ski acrobatique
Emission N° 4 Patinage artistique/Curling
Emission N° 5 Saut à ski/Bobsleigh



Qualité: épreuve numismatique — Valeur nominale: 20 $ canadiens
Date: 1985, 1986 — Poids: 34,107 grammes
Diamètre: 40mm. — Contenu d'argent: une once Troy
Composition: 92,5% argent fin, 7,5% cuivre
Cours légal au Canada
Avers: Portrait de Sa Majesté la Reine Elizabeth II, par Arnold Machin



Inscription sur la tranche



Marque officielle – Association Olympique Canadienne 1979.

FORMULAIRE DE COMMANDE DES PIECES DE MONNAIE OFFICIELLES DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE CALGARY 1988

	Qty		
____ Abonnement et paiement total à l'avance de la série complète de 10 pièces (90652) prix garanti	____	@ 370 $	____
____ Abonnement à la série et paiement de l'émission N° 1 (90653) et l'émission N° 2 (90654)	____	@ 148 $	____
____ Ski alpin, pièce individuelle (90638)	____	@ 37 $	____
____ Patinage de vitesse, pièce individuelle (90639)	____	@ 37 $	____
____ Hockey, pièce individuelle (90641)	____	@ 37 $	____
____ Biathlon, pièce individuelle (90640)	____	@ 37 $	____
Taxe de vente: C.B. 7%, Sask. 5%, Man. 6%, Ont. 7%, Qué. 9%, N.-B. 11%, N.E. 10%, T.-N. 12%.		Total partiel	____
Les taux sont établis en fonction des adresses postales.		Taxe	____
		Total	____

Nom ____
Adresse ____
Ville ____ Province ____ Code postal ____
Correspondance ____ anglaise ____ française
Mode de paiement: ____ chèque ou ____ mandat poste à l'ordre de la Monnaie royale canadienne
____ Visa ____ MasterCard ____ Am. Ex. **Date d'expiration** ____
N° de carte de crédit ____
Signature du détenteur de la carte ____
Adresse du détenteur de la carte ____

☎ Pour commande immédiate, composez sans frais le 1-800-267-1871 POSTE 0847

RETOURNEZ A: Monnaie royale canadienne, B.P. 347, Succursale "A", Ottawa (Ontario) K1N 9I6
Avis: La Monnaie se réserve le droit de refuser ou de limiter les commandes et de changer ses prix sans préavis. Elle remboursera ou remplacera toutes les pièces présentant des vices de fabrication si celles-ci sont retournées dans les 30 jours suivant la réception. Aucune annulation de commande ne sera acceptée après l'expédition. La Monnaie n'est pas responsable des droits de douane perçus à l'étranger. Valide au Canada seulement.

Monnaie royale canadienne — Royal Canadian Mint — CODE 0847 — Canada



SRI-LANKA



Bonjour les amis! Ayubowan, Kohomada!

J'aide mon ami Kumara à ramasser le thé! Viens-tu visiter avec moi, un beau petit pays, le Sri-Lanka? Monte dans l'avion et allons-y!

Bicolo



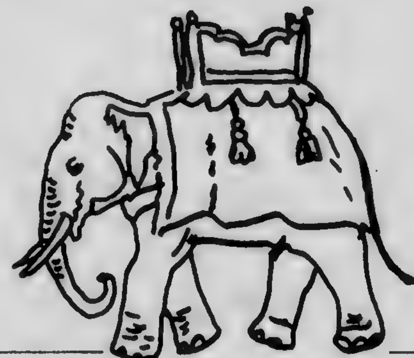
Au sud de l'Inde existe une petite île appellée **Sri-Lanka**. Autrefois, cette île s'appelait Ceylan. Dans ce pays on compte 14 millions d'habitants.

Les trois langues principales sont: le cingalais, le tamoul et l'anglais. Sri-Lanka veut dire "saint-resplendissant". Si on appelle cette île la "perle de l'océan Indien", c'est à cause de sa beauté et de sa richesse en pierres précieuses.

La capitale est COLOMBO qui est aussi un port de mer, parmi les plus occupés du monde.

Il y a des forêts très denses; tu peux y voir aussi de très belles plantes tropicales.

Le riz est un des produits principaux. On exporte le caoutchouc et le thé qui est reconnu comme un produit de très haute qualité.



Il y a beaucoup d'éléphants sur cet île; ils sont très utiles pour transporter des matériaux trop lourds. On en prend bien soin, on les lave et on les brosse. Aimerais-tu prendre une promenade sur un éléphant énorme?

Au mois d'août, les Srilankais font une longue procession dans la ville de Kandy. Les éléphants sont vêtus de belles couvertures toutes décorées. C'est la fête de "la pleine lune".



67 pour cent des Srilankais sont de religion bouddhiste. Au mois de mai, ils célèbrent la naissance de Bouddha, leur dieu de la joie. Durant cette fête, il éclairent leurs maisons avec des rangées de chandelles et des lampes de papiers de toutes les couleurs.

La température est très chaude, il pleut beaucoup et l'été est humide. Ils jouissent d'une abondance de fruits tels que noix de coco, bananes, ananas. Plusieurs épices et autres produits viennent de ce pays: le cacao, cannelle, poivre, coton, café, tabac, etc.

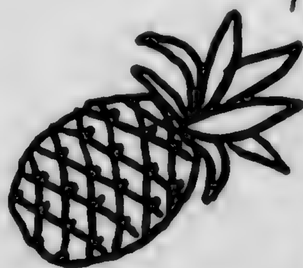
Fais ce casse-tête qui se rapporte au Sri-Lanka et tu trouveras le mot Mystère.

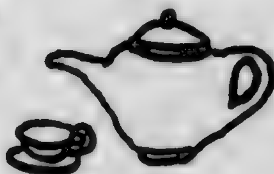
Mots cachés dans la grille :

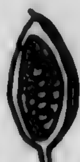
pierres précieuses, épices et fruits



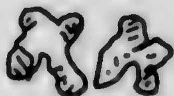
amethyste
ananas
bananes
cacao
cannelle
gingembre
girofle
muscade
oeil de chat
orange
pierre de lune
poivre
rubis
saphir étoilé
vanille



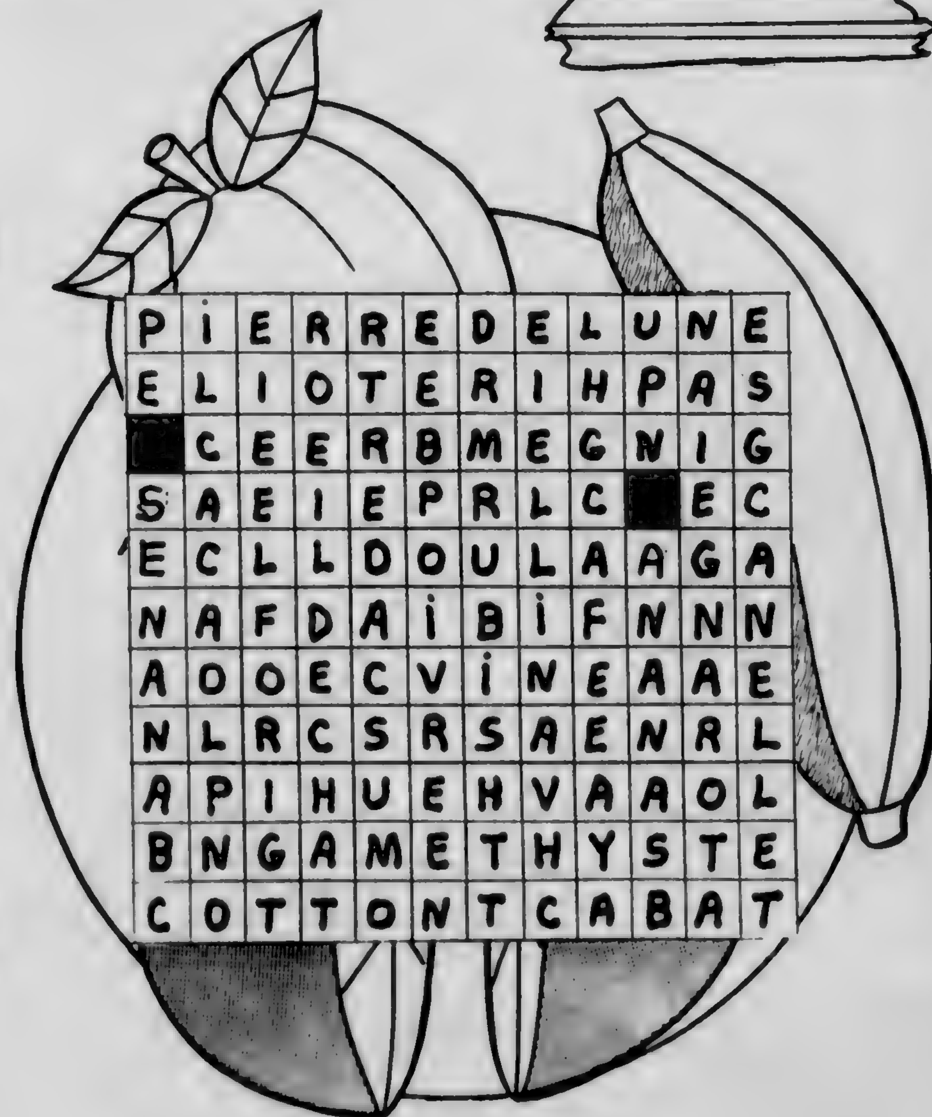












P	I	E	R	R	E	D	E	L	U	N	E
E	L	I	O	T	E	R	I	H	P	A	S
■	C	E	E	R	B	M	E	G	N	I	G
S	A	E	I	E	P	R	L	C	■	E	C
E	C	L	L	O	O	U	L	A	A	G	A
N	A	F	D	A	I	B	I	F	N	N	N
A	O	O	E	C	V	I	N	E	A	A	E
N	L	R	C	S	R	S	A	E	N	R	L
A	P	I	H	U	E	H	V	A	A	O	L
B	N	G	A	M	E	T	H	Y	S	T	E
C	O	T	T	O	N	T	C	A	B	A	T



MEMBRE GAGNANT:
Lisa SABOURIN
10 ans
47, avenue Varennes
Winnipeg
No. 7068

Mes nouveaux membres

8093	Colin Plante	St-Lazare
8094	Mark Hodgson	Birtle
8095	Allison Simard	St-Lazare
8096	Jade Tremblay	St-Lazare
8097	Freeman Falloon	St-Lazare
8098	Dereck Fouillard	St-Lazare
8099	Natalie Sala	St-Lazare
8100	Marie-Reine Simard	St-Lazare
8101	Adrian Simard	St-Lazare
8102	Joey Lindsay	St-Lazare
8103	Christopher Hayden	St-Lazare
8104	Anathale-Lee Mulaire	St-Lazare
8105	Jennifer Simard	St-Lazare
8106	Gisèlle Sala	St-Lazare
8107	Joel Laferrière	St-Lazare
8108	Mélissa Anderson	St-Lazare
8109	Daniel Carrière	St-Pierre-Jolys
8110	Carole Tessier	St-Pierre-Jolys
8111	Jamie Daigneault	St-Pierre-Jolys

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, retourne-le bien remplis à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0



NOM: ____________

ADRESSE: ____________

CODE POSTAL ________ ÂGE ______



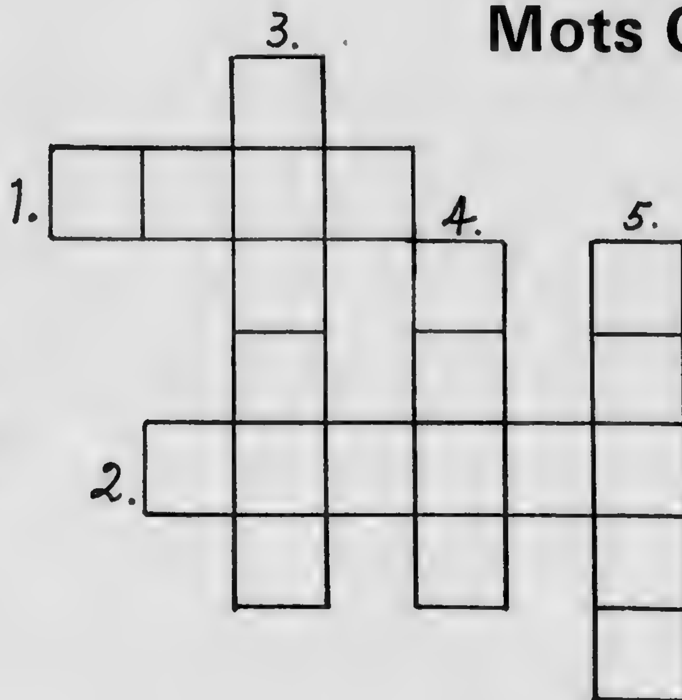
Courrier

J'ai reçu des belles lettres me disant MERCI pour les prix gagnés de Lisa Huberdeau, Joanne Bouchard, David Plamondon, Reynald Collette et Christian Gosselin.

Pour mes tout-petits amis

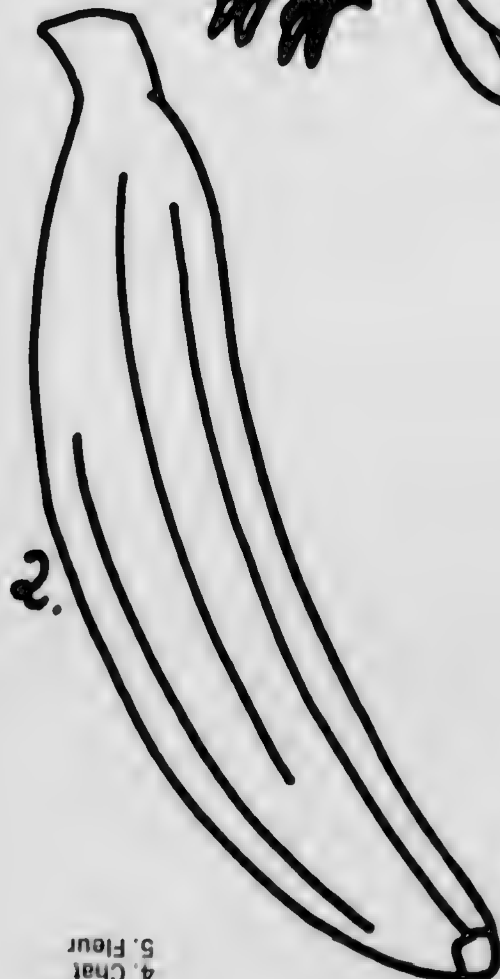
Regarde chaque objet. Peux-tu écrire leur nom dans la grille? Essaie et colorie les dessins.

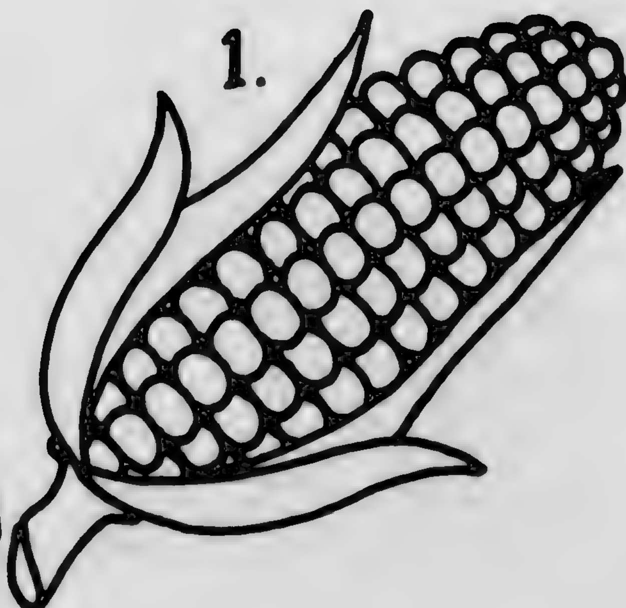
Mots Croisés

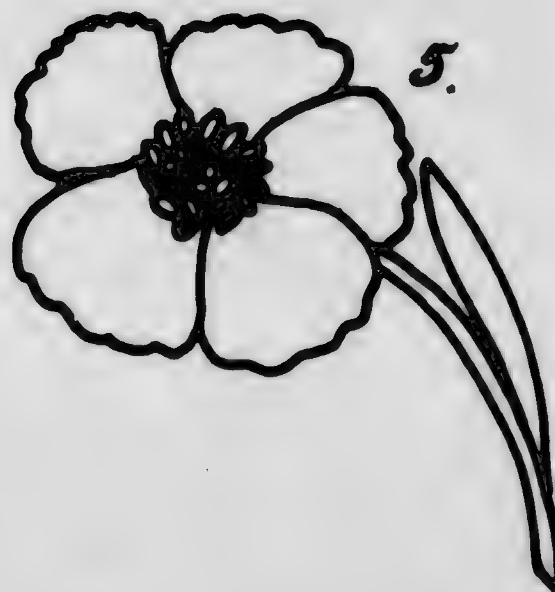












Mots croisés
1. Maïs
2. Banane
3. Oiseau
4. Chat
5. Fleur

Pas rassurant de vieillir au féminin

Vieillir au féminin... c'est le titre d'un dépliant publié en juin 1985 par le Conseil consultatif canadien de la Situation de la Femme où l'on fait état de la situation financière des femmes à partir de l'âge de 65 ans.

Selon les statistiques contenues dans ce dépliant,

--- 3 femmes sur 5 de plus de 65 ans, et plus de 4 femmes sur 5 de plus de 75 ans, sont veuves, divorcées ou célibataires;

--- Il y a 3 fois plus de femmes de plus de 65 ans qui vivent seules que d'hommes du même groupe d'âge;

--- La moitié des femmes de plus de 65 ans sont propriétaires de leur maison alors que c'est le cas pour 3/4 des hommes du même groupe d'âge;

--- 70 pour cent des personnes qui vivent dans des maisons de convalescence sont des femmes de plus de 65 ans;

--- Environ 335 000 femmes célibataires, veuves ou divorcées de plus de 65 ans vivent au-dessous du seuil de la pauvreté, soit 5 fois le nombre d'hommes vivant dans la même situation;



L'auteure est membre du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.

Cécile Rémillard-Beaudry

TRIBUNE LIBRE

--- Une personne seule de plus de 65 ans reçoit environ 7 188$ par année sous forme de pension de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti. Or, 1/5 de l'ensemble des femmes vivant seules, dépendent uniquement de ce montant de 7 188$ par année.

Ces statistiques prouvent que la situation économique des femmes célibataires, veuves ou divorcées âgées de 65 ans et plus est, dans bien des cas, précaire. Pour ne pas dire désastreuse.

Le gouvernement fédéral vient de passer une loi afin d'étendre l'allocation du conjoint aux veuves et veufs à faibles revenus, âgés de 60 à 65 ans. C'est un pas dans la bonne direction, mais qu'advient-il des femmes célibataires ou divorcées?...

L'on commence aussi à parler d'inclure les personnes au foyer dans les Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec. Il faut éspérer qu'une telle mesure ne tardera pas. Il est urgent que les gouvernements se penchent sur le problème de la pauvreté des femmes de plus de 65 ans. En 1983, 46 pour cent des femmes vivant seules avaient un revenu inférieur au seuil de pauvreté. Que peuvent espérer ces femmes pour le jour de leur retraite?...

64 pour cent

Il y a plusieurs facteurs qui contribuent à la situation économique désastreuse des femmes au moment de leur retraite. Je me limiterai à en souligner quelques-uns. Dans bien des cas, d'ailleurs, c'est l'aboutissement de toute une vie de pauvreté.

En premier lieu, l'inaccessibilité au régime de pensions du Canada pour les femmes au foyer est un facteur déterminant. La plupart des Canadiennes passent au moins une partie de leur vie au foyer à plein temps. Près de la moitié d'entre elles ne sont pas sur le marché du travail.

Les femmes au foyer jouent pourtant un rôle très important dans notre société. Ce sont elles qui sont garantes de l'avenir puisqu'elles prennent soin de la prochaine génération.

Si l'on incluait le travail au foyer dans le produit national brut, il pourrait s'élever à 35 pour cent ou 40 pour cent du PNB. Cela veut dire un minimum de 136 milliards de dollars. Y pense-t-on dans nos politiques nationales? Malgré les nombreuses années passées au service de leur famille et de la société, beaucoup de femmes au foyer sont pauvres à la fin de leur vie.

Un autre facteur qui joue dans la pauvreté des femmes au moment de la retraite, c'est l'inéquité en matière d'emploi et l'inégalité des salaires dont les femmes sont victimes tout au cours de leur vie. Les femmes qui ont un emploi rémunéré se retrouvent donc, au moment de leur retraite, avec des prestations insuffisantes puisque celles-ci sont calculées en fonction des salaires reçus. Aujourd'hui, en 1986, les salaires des femmes s'élèvent à un maximum de 64 pour cent de ceux des hommes.

Une autre réalité féminine, c'est le travail à temps partiel. Près de 3/4 de tous les travailleurs à temps partiel sont des femmes. Or, il est prouvé que dans chaque catégorie d'emploi, la main-d'oeuvre à temps partiel gagne moins à l'heure que la main d'oeuvre à temps plein. De plus, l'emploi à temps partiel très souvent, n'offre pas les mêmes avantages sociaux et régimes de pensions dont bénéficient les travailleurs à temps plein. Le travail à temps partiel contribue donc à l'appauvrissement des femmes au moment de leur retraite.

Mal rémunérées au cours de leur vie, les femmes doivent s'attendre à être encore plus désavantagées au moment de leur retraite. Salaires médiocres et pensions médiocres vont malheureusement de pair.

Conclusion: Vieillir au féminin, ce n'est guère rassurant...

TRIBUNE LIBRE est une nouvelle chronique conçue pour donner la parole à des représentant(e)s d'organisations ou de partis politiques.

TRIBUNE LIBRE sera publiée en alternance avec COMMENTAIRE, en place depuis un an. COMMENTAIRE permet à des individus de donner leurs opinions sur des sujets relevant de leur domaine d'expertise.



Apprenez à bien gérer votre budget.

Arthur CHAPUT

FINANCES

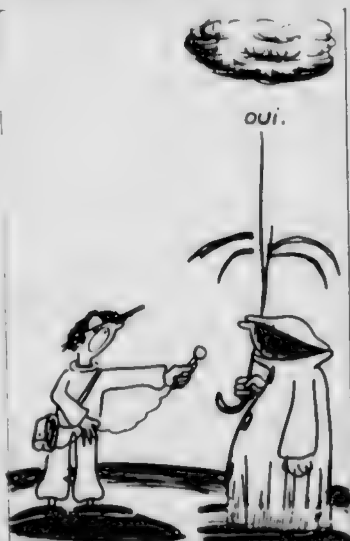
la semaine prochaine:

L'utilité du bilan

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:
moins de 20 mots ***(5$ ou 7,50$ pour deux semaines);***
21 à 28 mots ***(6$ ou 9$);***
29 à 35 mots ***(7$ ou 10,50);***
35 à 42 mots ***au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).***

AUBAINE DE PRINTEMPS. Payer et emporter seulement. Parfait pour salles de jeu, tapis en nylon à endos caoutchouté et prélarts en vinyle à partir de 4,98$/v², nylon sur jute à partir de 9.98/v² en plus de centaines de bouts de rouleaux à jusqu'à 60% de rabais. Ouvert en semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h. Au 50, rue Archibald, au sud de Nairn. **A & R Carpet Barn. 233-3061.**
165-

À LOUER: 550 pieds carrés d'espace commercial à St Boniface. Composez le 269-1178.
03-

À LOUER: Garçonnière sur le boulevard Provencher. Disponible le 1er mai 1986. Téléphonez 256-5149.
02-

JE CHERCHE une gardienne à plein temps pour enfant de 2 ans pour le 1er mai. Composez le 235 0941
04-

Aspirateurs Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187

À LOUER: pour étudiant(e) responsable, chambre meublée avec cuisine, salon et salle de bain partagée. Située au coeur de St-Boniface - libre le 15 avril. Appelez 233-5212
01-

ON DEMANDE: Maison de 3 chambres à coucher dans Saint Boniface pour le 1er juillet environ. Pas d'agents s'il vous plaît. S'adressez à BOITE 15, La LIBERTÉ, C.P. 190, St Boniface (Manitoba), R2H 2B4
182

Aspirateurs Filter Queen presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233 2687.
89-

HOMME de 38 ans désire rencontrer femme autour de 38 ans pour sortir. S.V.P. écrire La Liberté, C.P. 190, Boîte 15, St-Boniface (Manitoba), R2H 3B4.
- 190 -

À SOUS-LOUER - libre immédiatement, appartement genre "Townhouse", 35120, chemin Niakwa, St-Vital, derrière du Travelodge, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, foyer, lave-vaisselles, "garborator". 590$ par mois. Appelez Lise ou Eddie après 18h00 au 257-7249.
- 191 -

MAMAN très responsable, avec expérience, aimant beaucoup les enfants et ayant suivi un cours de psychologie de la jeune enfance, désire garder chez-elle, à temps plein ou partiel selon vos besoins. Serait également disponible le samedi si nécessaire. Demande 12$ par jour, **repas compris**. Si intéressé, contactez Lisa au 233-1569.
- 192 -

À LOUER - résidence La Seine, à St-Adolphe (seulement 16 km de la ville), nouvelles et modernes. Appartements de deux chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus, entrée privée avec ou sans balcon. 450$ par mois plus utilités. Signalez 256-1341 ou 1-883-2115.
- 193 -

À VENDRE - maison, 4 chambre à coucher, à 15 minute du centre d'achat de St-Vital ou de l'université du Manitoba. Lot de 70' x 150', garage, driveway, salle de couture et de lavage, bureau, chambre froide, sous-sol fini et isolant R44 au grenier. Date de possession: 1er juillet 1986. Pas d'agent S.V.P. Composez à frais virés 1-883-2425.
- 194 -

RECHERCHE un garage à louer à St-Boniface ou au Norwood. Téléphonez au 237-5453 après 21h00.
- 195 -

VENTE PRIVÉE: vieux St-Norbert, nouvelle maison «bungalow» — 1312 pieds carrés. Grande cuisine, salle à manger, salon, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, tapis mur-à-mur, aspirateur central, sous-sol complètement isolé. Près de l'école française. Composez le 269-1178 Pas d'agents
163-

ÉTÉ À LA VILLE DE QUÉBEC? Grande maison toute fournie, 4 chambres à coucher, usage de voiture, 8 semaines à partir du 21 juin. Pour plus d'information, appelez le 235 0898 ou le 233-7864
- 185 -

À LOUER: Parc Windsor, duplex de 3 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus, près des écoles françaises, libre le 1er mai 1986 Appelez 253 0640 après 18h00
05-

Les derniers rêves bonifaciens



Le carrefour de l'actualité municipale

Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

Un message clair est ressorti des 15 groupes de discussion ," confirme Lucien Loiselle, co-président de la réunion annuelle de l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface. "Il faut rendre disponible des terrains pour la construction de maisons unifamiliales habitées par le propriétaire."

Environ 150 personnes se sont rendues au Centre récréatif Notre-Dame le jeudi 3 pour la première assemblée annuelle de l'Association depuis au-delà de deux ans.

LA VOLONTÉ DES RÉSIDANTS

"Disons que l'intérêt suscité par les projets annoncés explique en gros la grande participation des résidants," évalue l'organisateur de la réunion. "Cela inquiète le monde."

Trois différents promoteurs de projets ont pris la parole lors de la session d'information. Il s'agissait de la Société d'habitation et de rénovation urbaines (MHRC), les développeurs Voyageurs Developments, Ltd., et les Chevaliers de Colomb.

En plus la société de développement communautaire, NEUF (Nouvelle économie urbaine francophone) a rendu public une étude qu'elle a parrainée. Réalisée par l'Institut d'études urbaines de l'Université de Winnipeg, l'étude analyse les statistiques recueillies en 1981 durant le programme d'aménagement de quartier (N.I.P.).

L'épuisement

Ce sera un document fort utile pour les résidants et leur Association, a indiqué Lucien Loiselle lors de la réunion annuelle. Car il n'y a pas de doute que l'Association veut reprendre le leadership dans le Vieux Saint-Boniface.

"L'épuisement, l'absence de progrès et de changements dans le quartier," explique le manque de leadership de l'Association depuis quelques années, suggère le co-président de l'assemblée annuelle. À un point tel que l'Association "réagissait à des faits accomplis".

Maintenant que les changements sont à quelques mois seulement de se produire, l'Association "doit redevenir le porte-parole des résidants," conclut Lucien Loiselle. "Il faut que l'Association occupe l'aire qui lui revient."

LE DÉTAIL DES PROJETS

Des nouveaux logements dans le vieux Saint-Boniface? En veux-tu, en voilà. Ce sera peut-être le cas d'ici l'année prochaine si les promoteurs de ces projets réalisent leurs rêves.

En résumé, voici ce qu'ils ont présenté aux membres de l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface, le jeudi 3.

M.H.R.C. Trois projets ont fait l'objet de la présentation de Bill Kennedy, sous-ministre adjoint de M.H.R.C. La construction de 15 logements à loyer modique sur l'ancien terrain Grand Trucking (*angle rues Grandin et Saint-Joseph*) dedevrait être terminée d'ici octobre à un coût de 0,75 million de dollars.

Le projet place Youville, entre la rue Des Meurons et la rivière Seine, pourrait commencer d'ici octobre, si M.H.R.C. reçoit l'autorisation du gouvernement manitobain. Enfin, l'option qu'a M.H.R.C. sur la propriété Dowse (*entre la rue Taché et la rivière Rouge*) arrive à terme à la fin du mois. Il est possible que M.H.R.C. ne renouvelle pas l'offre d'achat, permettant à la ville de Winnipeg de l'acheter pour aménager un parc sur la rive de la Rouge.

Voyageurs Developments Ltd. On connaît très peu ce groupe de développeurs, sauf que les porte-parole officiels sont Bernie Wolf, ancien conseiller de la ville et membre de la commission fédérale du transport, et Bruce McLeod, consultant de plus de vingt ans d'expérience avec Metropolitain Properties et Castlewood Homes.

Les coûts?

Voyageurs Developments Ltd. veut développer le site Supercrete et le terrain du jardinier, deux propriétés appartenant à la Société ferroviaire Canadien National (CN).

La société de développement a déjà terminé ses négociations avec le CN. La décision finale devrait être rendue vers la fin du mois. Pour l'instant, les seules informations qu'a voulu dévoiler Bruce McLeod, c'est que Voyageurs Developments prévoit de construire 100 à 140 maisons unifamiliales sur les 32 acres des deux sites.

Les coûts des maisons? On ne le connait pas encore. Sauf que le coût et la qualité de logement plairaient aux jeunes professionnels urbains qui reconnaissent l'avantage de demeurer près du centre-ville.

Chefs de file

Voyageurs Developments ne cherchent pas d'investisseurs, a précisé Bruce McLeod. Voyageurs a les capitaux disponibles pour réaliser le projet. Et s'ils peuvent acheter le terrain du Canadien National, la première phase du projet (l'installation des services) débuterait avant l'automne.

Les Chevaliers de Colomb. Après la construction de l'Accueil colombien et de la restauration de l'ancienne maison chapelle, les Chevaliers de Colomb prévoyaient une troisième phase à leur projet: la construction de logements plus luxueux "pour garder nos chefs de file chez nous", a expliqué David Dandeneau.

150 logements

Depuis, la situation a changé. Il y a toujours un besoin grandissant pour des logements à loyer modique pour les personnes âgées. Il y a une liste d'attente de 500 noms pour les 147 appartements à l'Accueil colombien.

Alors les Chevaliers de Colomb proposent un développement qui créerait 150 autres logements pour personnes âgées. (*50 condominiums et 100 appartements à loyer modique*). En plus, ils proposent de construire ce projet dans le quartier au nord du boulevard Provencher, aussi près de la rivière Rouge et aussi près du boulevard que possible.

POINT à la LIGNE. *La nouvelle a fait les manchettes. 80 pour cent des Winnipégois croient que le gouvernement du Manitoba "devrait offrir" des services en français dans les ministères provinciaux.*

Mais que diable se passe-t-il? Il y a à peine trois ans, 75 pour cent des Winnipégois avaient dit non (en votant oui!) lorsqu'il était question de garantir les services en français au niveau provincial.

Peut-être que les contribuables winnipégois n'avaient pas compris la question du référendum municipal en 1983? Soit ça, soit les 403 répondants questionnés par les services d'Information Proactive en novembre 1985 ont trop bien compris la nouvelle question.

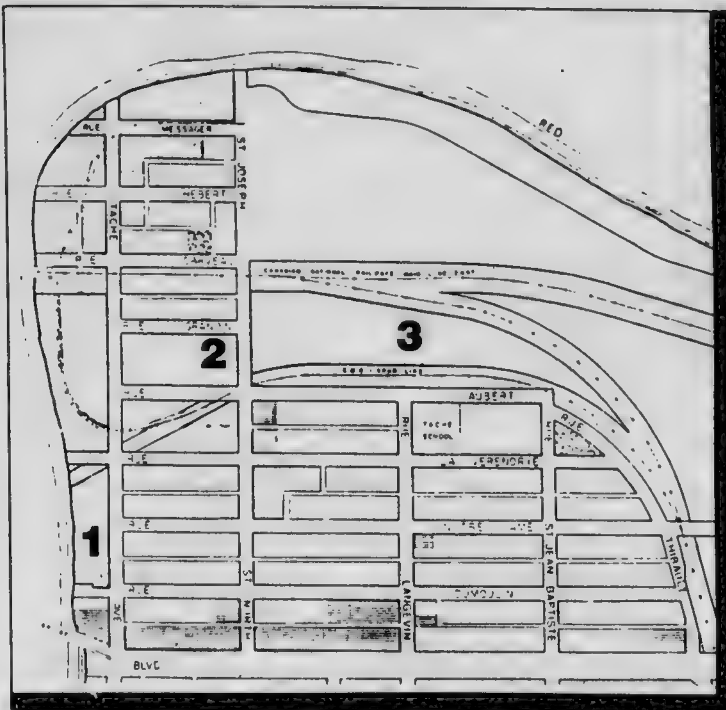
Pas nette

À vous de décider. Voici la question. "When looking at the province of Manitoba, do you feel that the Manitoba Government should be capable of providing minimal bilingual services..."

Je ne le sais pas moi. Mais entre "should be capable of providing" *et* "should provide", *il y a une nuance intéressante. Que quelqu'un pense que le gouvernement devrait être capable d'offrir des services en français, c'est une chose.*

Mais de là à dire que quelqu'un pense que la province devrait offrir des services en français, il y a déjà une nuance. À question floue, réponse pas nette!

On espère qu'au prochain sondage, on posera une question qui ne laissera aucune équivoque.



La propriété Dowse (1), l'ancien site de Grandin Trucking (2), et le terrain de Supercrete (3). Plus d'un groupe de promoteurs s'intéressent à ces terrains.

À l'école franco-manitobaine, on apprend aussi l'anglais...



L'école franco-manitobaine a pour but de renforcer et de promouvoir les dimensions linguistiques et culturelles des franco-manitobains. Il est, par ailleurs, important d'exposer les élèves aux autres cultures et reconnaître que le Manitoba est une communauté où la plupart des gens parlent l'anglais. Pour assurer que les jeunes maîtrisent cette langue, l'école franco-manitobaine intègre l'enseignement de l'anglais dans sa programmation.

PRÉOCCUPATIONS

1. Comment le programme d'études d'anglais pour les écoles franco-manitobaines est-il semblable au programme d'études d'anglais pour les écoles anglaises?

   Les programmes d'études d'anglais dans toutes les écoles de la province du Manitoba ont le même but. On développe les mêmes habiletés de la même façon à un rythme différent.

2. Pourquoi l'anglais est-il introduit en 3e année dans les écoles franco-manitobaines?

   L'anglais débute en 3e année pour que l'élève puisse approfondir les compétences dans sa langue maternelle avant de passer à la langue seconde.

3. Si l'enseignement de l'anglais ne débute pas avant la 3e année est-ce que mon enfant va avoir des difficultés en anglais.

   À cause du phénomène de transfert, l'apprentissage du français contribue à l'apprentissage de l'anglais. Mettre des mots en ordre alphabétique ou faire le résumé d'un texte sont des habiletés qui se transfèrent facilement du français à l'anglais.

4. Quelle est la place de l'enseignement de la grammaire dans le programme?

   L'enseignement formel de la grammaire, c'est-à-dire la classification des mots et l'étude de l'organisation de la phrase, ne se fait pas avant le pré-secondaire. Pour améliorer l'écrit, l'élève devrait surtout avoir beaucoup d'occasions d'écrire.

5. Pourquoi mon enfant apporte-t-il à la maison du travail écrit qui n'est pas toujours corrigé?

   Lorsqu'on écrit, on veut d'abord communiquer. Ensuite, il faut développer la forme de la langue. Pour encourager le désir d'écrire chez nos jeunes, il faut leur donner des occasions de composer librement sans le souci de faire une copie parfaite.

6. Le cahier d'exercices de mon enfant contient des pages qui ne sont pas complétées. Pourquoi?

   Le cahier d'exercices n'est qu'un outil qui aide l'élève à renforcer ses habiletés de lecture. Si l'habileté est déjà maîtrisée, ce n'est pas nécessaire de la pratiquer dans son cahier. De plus, beaucoup d'exercices ont une plus grande valeur s'ils sont faits oralement.

Le qui, le quoi et le comment du programme d'anglais

Le programme d'études d'anglais est destiné aux élèves dont la langue maternelle est le français qui, de plus, comprennent et s'expriment déjà spontanément en anglais. L'enseignement de l'anglais dans l'école franco-manitobaine permet à l'élève d'apprécier la langue anglaise, de développer la capacité de communiquer avec aisance et de s'épanouir dans cette langue.

L'enseignant ou l'enseignante d'anglais expose les élèves à une vaste gamme de matériels et les placent dans une variété de situations de communication. Les élèves vont explorer la bande dessinée, les recettes, le roman... visionner des films, réaliser une interview... Les élèves vont lire, entendre, parler, écrire et réaliser ainsi leur apprentissage d'une façon très active.



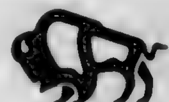
QU'EST-CE QUI SE PASSE EN CLASSE?

Prenons un exemple en 8e année. Après avoir discuté les différentes rubriques d'un journal les élèves approfondissent leurs connaissances des éditoriaux. Chaque élève choisit un éditorial selon son intérêt et en fait un résumé écrit suivi d'une présentation orale à la classe. La classe participe à une discussion générale au sujet de la validité de l'article et donne d'autres points de vue que celui de l'auteur sur le même thème. Tous discutent les techniques employées pour persuader les lecteurs. Ensuite, la classe se divise en petits groupes de deux ou trois. Chaque groupe choisit un sujet d'actualité et compose un article qui soutient un seul point de vue en rapport à ce sujet. Ces articles seront envoyés à un journal anglais dans l'espoir qu'ils seront publiés. La classe d'anglais devient alors un centre dynamique pour explorer un média de communication.



Et moi, comme parent, Qu'est-ce que je fais?

- Je donne à mon enfant beaucoup d'occasions de parler en français et j'écoute ce qu'il ou elle dit.
- Je l'encourage à former des phrases complètes, à donner des explications précises et utiliser un vocabulaire riche.
- Je m'assure que mon enfant développe une attitude positive face aux autres cultures.
- Je l'expose à plusieurs expériences pour piquer sa curiosité et pour développer ses connaissances.
- J'encourage mon enfant à faire de la lecture anglaise et de la lecture française en m'assurant qu'il y a des livres, revues, journaux au foyer. Je donne l'exemple en faisant de la lecture moi-même pendant que mon enfant est présent.



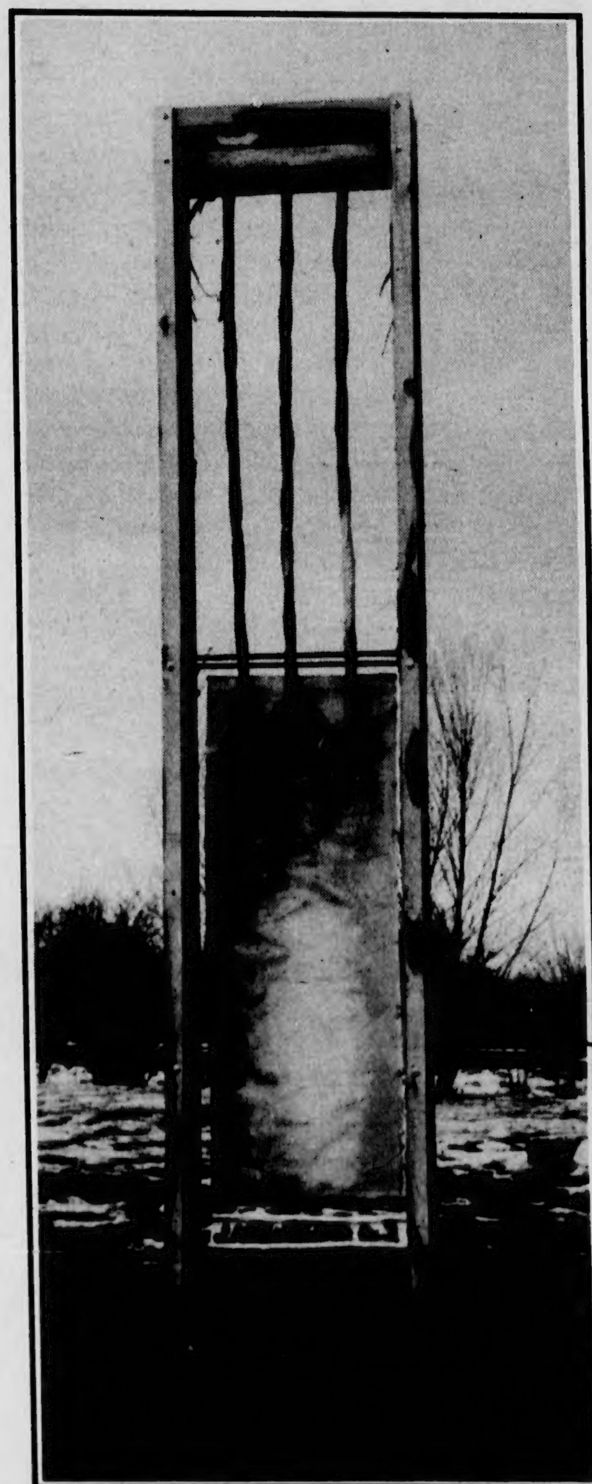
ENTRE LES LIGNES

Le Journal des Éditions du Blé printemps 1986 Vol. I, no 2

LES ÉDITIONS DU BLÉ PENDENT LA CRÉMAILLÈRE

Si l'on accepte la définition du **Petit Robert,** 'pendre la crémaillère' serait "célébrer par un repas son installation dans un nouveau logement". Les Éditions du Blé, tel qu'annoncé dans le premier numéro d'"Entre les lignes", occupent bien un nouveau logement au Centre culturel franco-manitobain et nous y célébrerons notre installation le dimanche 20 avril prochain de 14h à 16h30 MAIS il ne s'agira que d'un modeste vin d'honneur et non pas d'un repas.

Vous êtes bienvenue. À la même occasion le CCFM et les Éditions du Blé seront les hôtes d'un Café littéraire avec lancement de trois nouveaux titres, le tout accompagné de chansons et de lectures. Un après-midi culturel quoi! et commercial aussi si vous choisissez de profiter d'aubaines offertes pour clore la semaine du Festival national du livre. Alors, n'oubliez pas, dimanche après midi le 20 avril au Foyer et au local 3B du CCFM.



LA COLLECTION ROUGE RÉCIDIVE

Après le succès de **Vortex** de Suzanne Gauthier, la collection Rouge revient à la charge avec un deuxième livre d'artiste bilingue dans la même lignée mais cette fois de Marcel Gosselin. Le livre de Marcel Gosselin raconte l'histoire du fonctionnement d'une série d'oeuvres conçues par l'auteur et qui sera exposée à l'automne de cette année. Le livre peut servir de catalogue d'exposition mais il va plus loin. Il fait partie intégrale des "constructions" qui font la réputation de Marcel Gosselin.

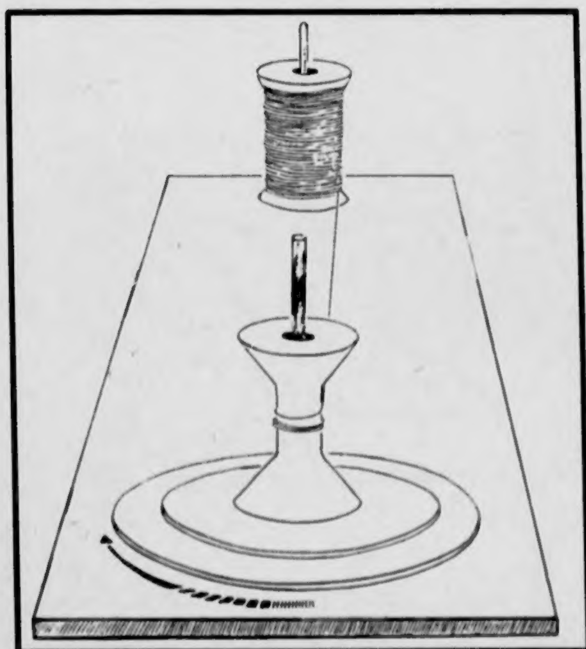
DELTA de Marcel Gosselin. L'artiste-sculpteur-constructeur bien connu expose cet automne à la Galerie d'art de Winnipeg un ENSEMBLE HABITABLE, qui constitue un véritable voyage dans l'imaginaire expérimental. Cette exposition majeure est accompagnée d'un livre qui est à la fois journal de bord, schéma directeur, bornes, jalons, catalogue des oeuvres, récit d'aventure. Livre d'avant les oeuvres. Livre d'après les oeuvres. Livre dans les oeuvres. Les Éditions du Blé sont fières de publier ce livre conjointement avec la Galerie

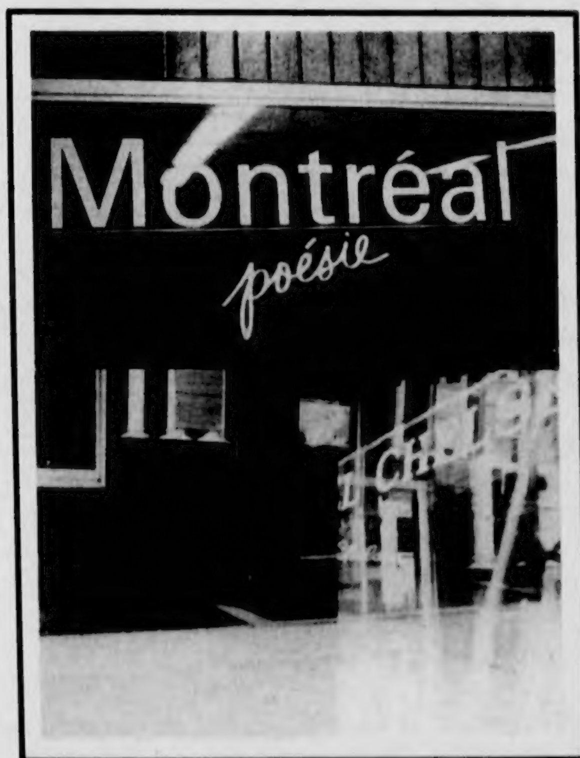


d'Art de Winnipeg. Une autre **première** pour la collection Rouge des Éditions du Blé; la collection à l'avant-garde de la littérature franco-manitobaine.

La collection Rouge se propose aussi de publier **Montréal poésie** de J.R. Léveillé. Alors que le récent livre de Suzanne Gauthier tentait d'intégrer des éléments textuels au processus graphique, le livre de J.R. Léveillé dirige l'écrit vers le pictural, allie mots et images pour créer, en littérature, l'équivalent des "vidéos musicaux", avec cette différence importante que l'arbitraire souvent associé aux "vidéos" disparait, le mot et l'image étant intégralement associés dans une dynamique symbiotique.

L'effet approche les anciens "signes" des cavernes mais le livre parle le langage des "signes" urbains modernes pour livrer au lecteur les méta-langues qu'utilisent les sirènes du XXe siècle.





À paraître cet automne, les tout derniers écrits de J.R. Léveillé. Textes qu'il a composés dans certaines grandes villes du monde:
Paris, New York, Montréal, Winnipeg.
DÉRAPAGE GRAPHIQUE dans
les MÉTA-LANGUES qui nous
parlent. Rimbaud disait:
"C'est faux de dire: Je pense. On
devrait dire: On me pense."

LES PÉRIPÉTIES JURIDIQUES DE LA LANGUE FRANÇAISE AU MANITOBA

QUELQUES EXTRAITS

En 1968, Saint-Boniface fête son cent-cinquantième anniversaire. Le quotidien **The Winnipeg Tribune** salue l'événement par une publication de trente-deux pages qui retrace les origines de la francophonie sous le titre: "St. Boniface is a great place... Un endroit idéal". La vitalité de la communauté franco-manitobaine fait l'objet de louanges. En cela la presse anglophone suit la tendance nationale et redécouvre le côté francophone du Canada. À Saint-Boniface, en l'occurence, il s'agit de descendants ou de successeurs de pionniers présents sur le sol manitobain depuis deux cent trente ans. Tous les aspects de la vie de la communauté y sont examinés. On sent un vent de concorde souffler. La venue sur la scène politique d'un premier ministre fédéral du nom de Pierre Elliott Trudeau n'est pas étrangère à cette découverte.

L'année 1968 sera aussi une année charnière pour l'histoire de la communauté franco-manitobaine. La Société franco-manitobaine verra le jour, le gouvernement fédéral présentera la Loi des Langues officielles, quatre jours après la fondation du Parti québécois. Les événements sont reliés par plus que des coïncidences.

La Révolution Tranquille qui transforme petit à petit la province de Québec attire les jeunes Franco-Manitobains qui y voient une possibilité de vivre en français sans pour autant renoncer à leur identité. Le bilinguisme inhérent des francophones de l'Ouest devient lucratif et de bon aloi. La communauté francophone connaît un exode de cerveaux et de ses forces vives, un exode qui inquiète les chefs de file. Cet exode renforce la détermination de ceux qui restent et qui ne sont pas prêts à baisser les armes. La génération montante des Franco-Manitobains est décidée à renouveler les enjeux de la survie de la francophonie...

La décision du juge Dureault tombe comme un pavé dans la mare, pour le gouvernement et pour la SFM. Le gouvernement n'a jamais démontré d'intentions hostiles face à la communauté franco-manitobaine. Déjà, quand ils étaient dans l'opposition les Néo-démocrates défendaient le principe d'un Canada bilingue et biculturel. Le passage de la Loi 59 n'avait pas suscité d'opposition de leur part et dès leur arrivée au pouvoir, ils étaient allées plus loin avec la Loi 113. La décision du 4 décembre 1976 les met au pied du mur en ce qui concerne les politiques de bilinguisme officiel dans la province même. Les Néo-démocrates ne sont pas contre le principe, ils l'ont démontré dans les discours prononcés à l'occasion de l'année du Centenaire mais de là à l'appliquer dans la pratique quotidienne il y a plus qu'un pas à franchir. Le gouvernement décide de temporiser car c'est ce qui, politiquement, rapporte le plus. En ne faisant pas appel, les Néo-démocrates signalent à une partie de la population franchement anti-francophone ou anti-bilinguisme que les principes ont des limites qui commencent à la porte des tribunaux ou de l'Assemblée législative. Ils indiquent également qu'ils ne sont pas vraiment prêts à entreprendre toute une réforme du système manitobain sans y être vraiment obligés. Ce n'est pas une décision au niveau de la cour de Comté qui peut obliger le gouvernement à rétablir des droits constitutionnels spoliés quatre-vingt-six ans plus tôt. En temporisant, les Néo-démocrates indiquent aux francophones que les changements, s'il doit y en avoir, devront être vraiment demandés par les tribunaux et aussi par la communauté. Le gouvernement ne peut pas ne pas ignorer les réactions de la francophonie manitobaine, réactions plus que mitigées suscitées par les revendications de Georges Forest.

Il indique donc à ces francophones qui désapprouvent ces revendications qu'il n'est pas prêt à céder de sitôt. Enfin en temporisant le gouvernement veut forcer Georges Forest à agir car il est, après tout, le plaignant dans cette affaire et c'est lui qui a initié cette poursuite. L'interprétation, a posteriori, du ministre Desjardins, à l'effet que le premier ministre Schreyer voulait forcer la cour Suprême à se prononcer tient difficilement debout quand on considère que ce n'est pas une inaction d'une des deux parties plaignantes dans une affaire semblable qui incitera la cour Suprême à se saisir du cas et à se prononcer.

La Société franco-manitobaine est également prise par surprise même si Georges Forest et ses avocats ont déjà laissé entendre qu'ils avaient un cas solide. La SFM et Georges Forest ont finalement une action parallèle qui aurait pu bénéficier d'une meilleure concertation. En fait, que dit le président de la SFM:

> *"Même si la loi est là, c'est la majorité qui décide de l'application des lois. Alors ce qu'il faut changer c'est l'attitude des gens vis-à-vis le français. Alors à quoi bon les lois et les politiques si dans la pratique des choses ça ne donnera quasiment rien. C'est une victoire morale."*
> (Gérard Archambault, le 15 décembre 1976)

Il faut admettre que des énoncés semblables se tiennent. Une loi sans une attitude de bienveillance ne donne rien de concret à une minorité. Par contre, une minorité qui ne revendique pas ses droits fondamentaux ne peut pas s'attendre à être respectée par un gouvernement qui représente une majorité. Aussi ces droits devraient être revendiqués par un groupe porte-parole qui aurait plus de poids qu'un simple particulier car un simple particulier se retrouve seul, sans appuis, financiers ou autres, aliéné parfois de sa communauté, ce qui est injuste. Les Franco-Manitobains ont toujours eu le même dilemme dans leurs revendications: en groupe ou en solitaire?...

Les résultats du plébiscite sont significatifs. Ils ne surprennent vraiment personne. À l'extérieur de Winnipeg, 20 349, soit 79 %, répondent non à un bilinguisme enchassé et 5 440, soit 21 %, répondent oui. À Winnipeg, 155 408 personnes, soit 76,5 %, votent en faveur du OUI, alors que 47 771 personnes, soit 23,5 %, répondent NON. Dans ce cas OUI voulait dire que le cas Bilodeau devait aller en cour Suprême sans passer par une entente tripartite, Ottawa/Manitoba/SFM. Le président de la SFM déclare le soir même du vote qu'il s'agit d'une victoire morale. Le lendemain, au nom de la SFM, l'ancienne présidente de la SFM, Gilberte Proteau, répète sensiblement les propos qui deviennent la ligne de pensée officielle. Elle ajoute avec prescience: "Quand le Bill va arriver en Chambre, il va y avoir du grabuge comme il n'y en a jamais eu, parce que là définitivement l'opposition va brandir ce 76 % en disant: 'la population ne veut pas qu'il y ait une entente au niveau du gouvernement, la population veut que les choses s'en aillent à la cour Suprême'. On va se servir de ça pour mettre tout à feu et à sang là-dedans. Moi j'anticipe quelque chose d'assez sordide de ce côté. Il va falloir un courage énorme au gouvernement Pawley pour maintenir ses positions. Tant mieux pour eux s'ils le font." [**Le Point**, CBWFT-Radio-Canada, le 27 octobre 1983].

Même si le gouvernement affirme ne pas être lié par le référendum, il n'en reste pas moins qu'il lui est difficile d'en ignorer les résultats. Les Franco-Manitobains, quant à eux, parlent de victoire morale en écartant volontairement le fait que les électeurs avaient voté sur la question de fond, à savoir que le Canada anglais dans l'Ouest n'était peut-être pas prêt à changer d'attitude face au bilinguisme, et que la voie de la négociation n'était peut-être pas la meilleure à prendre. Le gouvernement tente de limiter les dégâts en annonçant que nonobstant toutes les tempêtes qui ont secoué la province au cours des derniers mois il restait quand même à jouer la carte politique en Chambre. Pour cela un nouveau ministre est nommé pour piloter le dossier: Andy Anstett...



ON PARLE DE NOS LIVRES...

Études ethniques au Canada automne 1985, le professeur d'histoire André Lalonde de l'université de Régina, écrivait à propos de **Batoche [1870-1910]: "... constitutes more than a typical local history of a small hamlet.** It is the history of the Métis residing in the vicinity of the south branch of the Saskatchewan river which unfolds before the reader's eyes."

Études ethniques au Canada, automne 1985, le professeur de sociologie religieuse Gilles Martel de l'université de Sherbrooke, à propos du **Métis canadien** de Marcel Giraud: "Il faut être reconnaissant aux Éditions du Blé pour avoir rééditer cette monumentale étude de Giraud. Cet ouvrage est encore aujourd'hui la seule histoire complète du Métis canadien de l'Ouest... Quiconque s'intéresse à l'étude du Métis canadien ne peut se dispenser de la lecture de ce livre. Cependant il faut avouer que l'idéologie anthropologique de l'auteur et ses jugements de valeurs ont un effet agaçant, irritant et même révoltant..."

Littérature canadienne, automne 1985, L.R. fait le commentaire suivant dans ses "Notes": "Manitoba's energetic French-language house, Les Éditions du Blé, has also published two books for children: Madeleine Laroche's historical fantasy **Le Château du soleil,** and, for younger readers, Louise Filteau's **La Quête de Mathusalem,** with enchanting, delicate illustrations by Andrée Filteau."



Manitoba History, livraison courante, le professeur d'histoire J.F. Foster de l'université de l'Alberta, écrivait de **Batoche**: "Diane Payment's books avoids the shrillness creeping into scholarship on topics associated with the Rebellion and addresses more fundamental historical questions... constitutes a significant scholarly contribution."

Liaison, février 1986, Josée Gauthier dans sa critique de **Femmes de chez nous**: "Un volume de souvenirs mais aussi de références aux sources d'un passé sans nom."

Prairie Fire, hiver 1985-86, le professeur de littérature française Hubert G. Mayes de l'université de Winnipeg à propos du **Gibet de Régina**: "Pour la personne qui s'intéresse vivement à l'histoire, et qui prise, de la part d'un éditeur, tout renseignement susceptible d'augmenter son plaisir et son appréciation, **Le Gibet de Régina** sera quelque peut décevant... Pour le lecteur qui aimerait tout simplement se faire une idée de l'atmosphère qui régnait avant et après l'exécution de Riel... **Le Gibet de Régina** vaudra bien son prix."



Livre d'ici, janvier 1986, "Tout nouveau tout beau" fait ce commentaire à propos de **Solévent**: "Textes joliment illustrés par un auteur qui s'occupe de propager le culte de la poésie..."

Littérature canadienne, hiver 1985, le professeur de littérature française Kenneth Meadwell de l'université de Winnipeg écrivait: "**À la façon d'un charpentier** témoigne d'une sensibilité restreinte suggérée à l'aide d'un langage précis et évocateur." Le professeur Meadwell commente aussi à sa façon dans le même article **L'Incomparable** de J.R. Léveillé.



Winnipeg Free Press, le 3 février 1986, le compositeur et critique Neil Harris commentant le concert de la veille où l'on interprétait les compositions de Rémi Bouchard publié sous le titre **Hommage à Riel**: "... was the most moving work of the evening. Rémi Bouchard is a composer of great musicality. In this tribute to Louis Riel there was a simply stated piano piece, played with lovely restraint by Irmgard Baerg, a solo section sung with great feeling by John Martens, a well-played horn and piano duet played by Janine Gaboury-Sly and Irmgard Baerg, and two choral works of breathtaking beauty."

Prairie Fire, printemps 1986, le poète et romancier, J.R. Léveillé en conclusion de ses commentaires sur la pièce de Marcien Ferland, Les Batteux: "... Les Éditions du Blé have done well to print this play. The book is not only a lyrical testimony to the past, but a celebration of the spirit of a people."

JACQUELINE BARRAL
sera l'invitée
de la Bibliothèque publique
de Saint-Boniface
durant le Festival
national du livre
le 19 avril 1986
au 255, av. de la Cathédrale
à 14 h
une lecture de
SOLÉVENT,
poèmes

DE CHOSES ET D'AUTRES

Les Éditions du Blé ont publié récemment deux nouveaux titres en ont réimprimé trois autres. De ceux-ci, il faut retenir **Derrière les barbelés des nazis** de Florent Labonté, sans doute le seul livre au Manitoba qui ait reçu trois impressions en cinq ans. La première édition remonte à l'automne de 1980. La réimpression actuelle est de la 2e édition revue et corrigée en 1982. Les Éditions du Blé ont aussi réimprimé **Manito** de Maurice Deniset-Bernier dont la première édition remonte à 1978. La réimpression actuelle reproduit cette édition sans aucun changement.

Depuis les quatre ans qu'existe le Prix Riel, les Éditions du Blé y ont participé, pour ainsi dire, à trois reprises. La première année (1983), Marcien Ferland, auteur de la comédie lyrique, **Les Batteux**, le remportait. Deux ans plus tard c'était au tour de Madeleine Laroche, l'auteur du roman pour adolescents, **Le Château du soleil** (Kastell ar Héol). Cette année l'honneur revient à Cécile Bahuaud et à France Lemay, les responsables du projet de biographies, **Femmes de chez nous**.

Canadian Drama/L'Art dramatique canadien, revue bi-annuelle, publiait dans sa livraison d'automne 1985, une version en anglais, par l'auteur, de la pièce de **Le Roitelet** de Claude Dorge, publiée d'abord aux Éditions du Blé en 1980.

Le tout Winnipeg artistique assistait aux lancements de Vortex de Suzanne Gauthier et de **Chien, essai**, de Bernard Mulaire. Il faut dire que le lancement avait lieu lors du vernissage de l'exposition "Sortir du Vortex" au CCFM. Ce fut un grand succès et a permis de constater de nouveau la place éminente qu'occupe le talent artistique de Suzanne Gauthier sur le plan local et national. De retour à Montréal, Bernard Mulaire et Suzanne Gauthier furent les invités de Paul Savoie qui lançait dans la métropole, avec succès également, les deux livres à l'honneur plus tôt à Saint-Boniface.

La Fondation Radio-Saint-Boniface a accordé une subvention de mille dollars pour aider la publication de l'essai de Bernard Pénisson, **Henri d'Hellencourt, un journaliste français au Manitoba (1898-1905)**. Cette contribution de la Fondation, en rencontrant certains frais de production, permettra une diffusion plus abordable au plus grand nombre.

Les Éditions du Blé ont fourni le sujet de deux thèses soutenues avec éclat récemment. Un Français, Hervé Aubert, présentait à l'université du Manitoba, en vue de la maîtrise en littérature, "Lecture de **Dix plus un demi** d'Alexandre Amprimoz". Pendant ce temps, Gérald Boily défendait son travail au Centre international d'Études francophones de l'université de Paris-Sorbonne, "Paul Savoie, poète franco-manitobain: l'appropriation par le regard."

Un programme financé par les gouvernements fédéral et provincial pour venir en aide aux éditeurs manitobains achetait de ces éditeurs, fin 1984, un exemplaire chacun de tous leurs titres pour les donner à chacune des bibliothèques publiques de la province (plus de quatre-vingts). Aussi, début 85, le programme donnait aux bibliothèques scolaires les fonds (jusqu'à concurrence de 120,00 $) pour acheter des livres manitobains. Le programme était de nouveau en vigueur cette année avec cette différence que les bibliothèques publiques pouvaient refuser d'accepter le cadeau. Quelque vingt bibliothèques publiques de la province ont remis les livres en français, pour différentes raisons, dont la principale serait qu'elles n'avaient pas de clients qui lisaient en français. Cela nous a bien étonné en apprenant où étaient situées certaines d'entre elles. Peut-être nos compatriotes de la campagne ne savent-ils pas qu'ils peuvent emprunter des livres en français de leur bibliothèque locale.

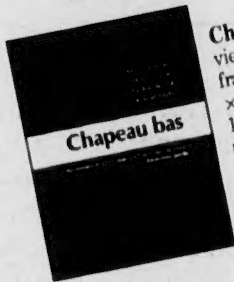
Saviez-vous qu'en France, les jeunes (15-24 ans) lisent en moyenne 22 livres par an (20 pour l'ensemble de la population); 29 % lisent presque tous les jours un quotidien (50 % pour les plus de 25); 12 % lisent régulièrement une revue ou un magazine (15 % pour les plus de 25 ans). On passe souvent la remarque que les Français parlent donc bien. À ce propos, l'explication revient sans doute au professeur en réponse à l'étudiant qui expliquait les difficultés de maîtriser sa langue: "Il faut lire, Monsieur. Il faut lire."

Pour la deuxième année consécutive, un poème publié aux Éditions du Blé est une des pièces imposées au Concours scolaire provincial de poésies. L'année dernière le poème était de Paul Savoie, cette année il est de Michel Dachy.

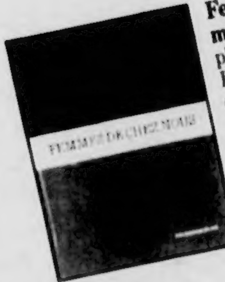
NOUVEAUTÉS



Chien, essai de Bernard Mulaire, coll. **Rouge**, #5. 48 p., 21,5 cm × 28 cm, illustrations, ISBN 0-920640-57-5, 12,00 $. Le chien en tant que thème dans l'oeuvre de Suzanne Gauthier et dans l'oeuvre d'art à travers les siècles.
The use of the dog theme in art through history.



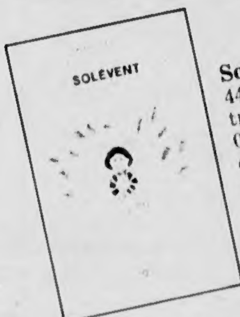
Chapeau bas! Réminiscences de la vie théâtrale et musicale du Manitoba français. Deuxième partie. 128 p., 21,5 × 27,5 cm, ISBN 0-920640-26-5, 15,00 $. Livre de souvenirs et de commentaires sur la vie artistique du Manitoba par quatre chefs de file. Nombreuses photos et illustrations.
Artistic life in French-speaking Manitoba since the early 1900's.



Femmes de chez nous par elles-mêmes. x-126 p., 21,5 × 27,5 cm, 88 photos, ISBN 0-920640-51-6. 15,00 $. La courte biographie de cent femmes qui sont venues au Manitoba à la recherche d'un paradis qu'on leur avait promis. Un livre de nostalgie pour certains, de découvertes pour d'autres.
Short biographies of women who witnessed history in the making.



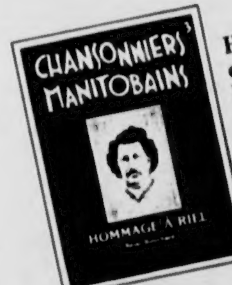
Vortex de Suzanne Gauthier, coll. **Rouge**, #4. 48 p., 21,5 × 28 cm, illustrations, 4 pages en couleur, ISBN 0-920640-59-1, 15,00 $. Textes critiques de Françoise Le Gris-Bergmann et de Robert Enright. L'artiste exprime graphiquement la source de sa création artistique.
A personal reflection by Gauthier on her Prey and Predator series.



Solévent de Jacqueline Barral. 44 p., 15 × 23 cm, nombreuses illustrations de Judy Bilenki, ISBN 0-920640-53-2, 6,50 $. Un livre spécial du genre dont on se souvient avec un serrement de coeur... et un petit sourire en revoyant les illustrations pleines d'humour.



Le Gibet de Régina par un Homme bien renseigné. Présentation de Gilles Martel de l'Université de Sherbrooke. xii-196 p., 15 × 20 cm, illustrations, ISBN 0-920640-49-4. 10,00 $. L'auteur (qui garde toujours son anonymat après plus de cent ans) veut montrer que la mort de Riel était due à la haine des Orangistes et à la lâcheté de trois ministres canadiens français.
Written and published in 1886 shortly after Riel's hanging.



Hommage à Riel de Rémi Bouchard, coll. **Chansonniers manitobains**, 3. 56 p., 22,5 × 30,5 cm, ISBN 0-920640-55-9, 7,00 $. Cinq compositions écrites à la mémoire de Louis Riel, le fondateur du Manitoba. Deux sont pour choeur à voix mixtes. Deux mettent en musique la poésie de Riel.
Vocal and instrumental works dedicated to Riel.



Riel en musique de Louis Riel et al, coll. **Chansonniers manitobains**, 4. 48 p., 22,5 × 30,5 cm, ISBN 0-920640-56-7, 10,00 $. Pour marquer le centenaire de la mort de Louis Riel un cahier qui rappelle son souvenir par la musique qu'il a inspirée, musique surtout vocale.
Fifteen songs, some praising Riel, some shaming him.

au Québec: FIDES
5710, av. Decelles
Montréal (Québec)
H3S 2C5

LES ÉDITIONS DU BLÉ invitent les écrivains et écrivaines du Manitoba français à soumettre des manuscrits pour publication. Poèmes, nouvelles, pièces, essais, textes, romans, photos, collages, catalogues, concepts, etc.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION des Éditions du Blé:

Roger Léveillé, président
Jacqueline Barral, vice-présidente
Suzanne Léveillé, secrétaire
Bernard Léveillé, trésorier
Patricia Dowdall, conseillère
Gérald Boily, conseiller

Les ÉDITIONS DU BLÉ: une maison d'édition, sans but lucratif, composée de quelque soixante-cinq membres.

Vous aussi pouvez devenir membre. Il suffit de verser à fonds perdu (vous devenez alors un fondsperdeur), la somme de cent dollars et vous êtes membre à vie des ÉDITIONS DU BLÉ.

Un membre des ÉDITIONS DU BLÉ peut participer à l'administration de la maison en assistant à l'assemblée annuelle où il peut de plus se voir élire au Conseil.

Surtout, un membre des ÉDITIONS DU BLÉ contribue à l'épanouissement d'une entreprise assez unique en son genre, entreprise qui veut avant tout assurer la publication d'oeuvres de Manitobains ou qui intéressent les Manitobains tout particulièrement.

Devenez membre des
ÉDITIONS DU BLÉ.

LES ÉDITIONS DU BLÉ
C.P. 31 Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4 (204) 237-8200